

Jean-Etienne Guettard
Un savant du XVIII^e siècle



Cahier N°1 du Lions Club d'Etampes

UN PORTRAIT MYSTERIEUX

Un portrait de Guettard est conservé au Musée d'Etampes (figure 1). Son cadre porte la seule mention : Th. Charpentier

Portrait de Guettard.

D'après H. Joubeau, conservateur du musée: "il s'agirait d'une toile peinte par Théodore Charpentier, maire d'Etampes vers 1870, alors qu'on ne lui connaît pas d'activité picturale". Examinée par une spécialiste de la peinture du 18^{ème} siècle (conservateur à l'inspection des musées de France) elle semble pourtant être un original du 18^{ème} d'après notamment la composition et les tons (comm. person. H. Joubeau, 1991). Alors, original ou copie d'école ?

Cette peinture pose plusieurs problèmes. Tout d'abord : ce Th. Charpentier est-il l'auteur ou seulement le propriétaire ? Ensuite, nous nous interrogeons sur l'identité de "Th. Charpentier". En effet, un Théodore Charpentier est

certes connu au XIX^{ème} siècle à Etampes, dont il fut maire. Mais d'autres Théodore Charpentier sont connus. Il en est un notamment appelé indifféremment ¹ Alexis-Théodore, Alexis, Théodore qui est contemporain de Guettard. Il avait d'ailleurs acheté le bâtiment qui était le musée: "Le Conservatoire des Arts, embryon de notre Musée actuel, était alors aux Cordeliers ², et il y resta jusqu'au 5 brumaire an V (= 25 oct. 1796), époque à laquelle la maison fut achetée par Théodore-Alexis Charpentier" ³. Les pièces contenues au musée ont été transférées après l'achat, il ne nous semble pas impossible qu'il ait conservé quelques pièces.

Nous avons fourni ici des éléments de réflexion, mais pas de réponse car nous n'avons pas de certitude.

1- Comme de nos jours, on trouve généralement l'appellation complète dans les textes officiels, alors que l'appellation avec un seul prénom est utilisée plus couramment. Le prénom utilisé lors d'un baptême reflète clairement le prénom en usage. Or on relève dans les registres paroissiaux d'Ormoy-la-Rivière que, le 21 juillet 1791, la fille du jardinier de Vauvert, est baptisée "Marie Anne Théodore", et que le parrain est le "fils de M. Alexis Théodore Charpentier- Bourgeois d'Etampes et Président du district de la même ville". Alexis Théodore Charpentier, riche marchand de blé de la place Saint-Gilles, propriétaire du domaine de Vauvert, fut président du District au moment de la Révolution (in Etampes en Révolution, p.76).

2- NDLR: en 1796.

3- Ch. Forteau, 1910, p.110.

Figure 1

Acte de baptême de J-E. Guettard

(Registres Paroissiaux de Notre- Dame, Etampes, BME) :

Le vingt deuxième septembre mil sept cent quinze a été baptisé par nous Curé chevecier soussigné Jean Etienne né le dix neuvième du même mois fils du sieur Jean Guettard marchand Epicier et marguillier de cette Eglise et de Marie (Françoise ajouté au-dessus) Descurain son épouse. Le parrain qui a donné le nom Sieur Jean Etienne Guettard marchand (grand ajouté au-dessus) oncle paternel de l'enfant, la marraine Dlle Anne Descurain épouse du sieur Philippe De Lisle Me Chirurgien en cette ville et ancien marguillier de cette Eglise, la grande tante maternelle"

Les signatures sont de: J-E. Guettard, Anne Descurain, Le Maistre



Figure 2

A PROPOS DE LA DATE DE NAISSANCE DE J-E- GUETTARD

Les divers biographes de J-E. Guettard citent comme date de naissance le 22 septembre 1715. Il en est ainsi de Maxime de Montrond (1837), Léon Marquis (1881), Aimé Rudel (1962), Henri Gachet (1964), Raymonde de Saint-Périer (1966), ...

Quant à J-E. Guettard lui-même, dans son autobiographie (fig.9), il laisse le jour en blanc ! Cette incertitude de date par la personne concernée nous a amusés et intrigués. Nous sommes alors allés vérifier dans les registres

paroissiaux d'Etampes, paroisse de Notre-Dame, et nous nous sommes aperçus ... que tout le monde se trompait. En effet, J-E. Guettard est bien baptisé le 22 septembre, mais il est né le 19 ! Cette différence de date entre la naissance et le baptême est fréquente de nos jours mais exceptionnelle au début du XVIII^{ème} siècle, les enfants étant généralement baptisés le jour-même ou le lendemain, le surlendemain au plus tard. L'acte est très clair et facile à lire (fig.2), il n'y a pas d'ambiguïté possible.

GUETTARD

un savant du XVIII^e, un jardin & un collègue

par Patrick et Marie-José De Wever, Jean-Louis Duclos

Jean-Etienne GUETTARD Un savant du XVIII^e siècle

Jean Etienne Guettard (fig.1) serait un nom méconnu dans l'Étampeois s'il n'avait pas été donné à un collège d'Etampes. Le personnage correspondant est cependant oublié de beaucoup. Pourtant il était connu de toute la France, et même au-delà de nos frontières, il y a deux siècles. Que son nom n'évoque plus rien aux Français nous paraît dommage mais que dire alors... des Etampoises !

C'est pour réparer cet oubli que nous présentons ici ce naturaliste du XVIII^e siècle, homme à multiples facettes.

ETAT CIVIL

Jean Etienne Guettard est né le 19 septembre 1715 à Etampes dans la paroisse Notre-Dame. Il est baptisé trois jours plus tard, ce qui est rare à cette époque. L'acte de baptême (fig.2) précise qu'il est fils de Jean Guettard, marchand épiciers¹, et de Marie Françoise Descurain.

Célibataire, il est mort le 8 janvier 1786 à Paris.

SA FAMILLE

Une famille connue :

Le grand père paternel est Jean Guettard. Il est noté "marchand" en 1706, sur l'acte de mariage de son fils Jean, puis "officier de son altesse Monsieur le Duc d'Orléans" en 1713, sur l'acte de baptême de sa petite fille, Marie Françoise.

Son grand père maternel est François Descurain, médecin-apothicaire très connu à Etampes. Il est noté "marchand apothicaire" sur l'acte de baptême d'une soeur de Jean Etienne (le 19 mars 1713).

Une famille nombreuse :

Ses parents, Jean Guettard et Marie Françoise Descurain, se marient en juillet 1706. Ils ont eu au moins 5 enfants : Marie Françoise, née en 1713; Jean Etienne, né en 1715; Pierre, né en 1717; Jacques, né en 1718 (mort deux jours plus tard); Jacques, né en 1720.

Une famille religieuse :

Le père de Jean Etienne Guettard est noté marguillier² lors de la naissance de ses fils Jean Etienne et Pierre. On sait par l'acte de baptême de Jean Etienne, que son grand oncle fut marguillier, et que François Descurain a aussi occupé cette

fonction³. On voit donc que ces familles sont très proches de l'église. Le grand père paternel, Jean, fut en outre trésorier de l'Eglise Notre-Dame⁴.

Une famille ayant des relations :

Le grand père paternel de Jean Etienne, époux de Marie Vallerand, fut officier de son altesse Monsieur le Duc d'Orléans⁵. Ceci explique peut-être que Jean Etienne ait été choisi par le Duc d'Orléans pour créer son jardin botanique. De plus, le grand-père maternel, François Descurain, s'est créé une certaine renommée de botaniste et jouit de ce fait de diverses relations avec d'illustres contemporains dont les frères Jussieu.

Par ses deux grands-pères, Jean Etienne bénéficie donc d'un certain nombre de "relations".

François Descurain :

Jean Etienne a laissé une biographie de son grand-père pour lequel il avait une grande admiration.

François Descurain, né à Etampes en 1658, est médecin apothicaire, comme l'était déjà son propre père depuis le début du XVII^e siècle. Ce personnage est bien connu à cette époque par ses activités.

Alors que François poursuit ses études à Paris, son père meurt. Sa mère le rappelle de ce fait à Etampes pour prendre la succession de son père comme médecin apothicaire. Il fait merveille dans ce métier et acquiert le respect et la sympathie de sa clientèle.

L'époque est celle des "honnêtes hommes". Il fonde une petite académie regroupant l'élite intellectuelle étampoise intéressée par la littérature, le latin, le grec, l'hébreu, l'astronomie, la physique, l'anatomie et la botanique. Jean Etienne Guettard nous dit qu'elle était de très bonne tenue⁶. Parmi ses membres, on note Pichonnat, de la Faculté de médecine de Paris, et Le Maistre, curé chevecier de Notre-Dame. Les réunions se tiennent chez Geoffroy (parent de Geoffroy Saint-Hilaire), en présence de la jeunesse étampoise⁷.

Botaniste de qualité, il rédige une "Flore des environs d'Etampes", publiée en 1747, soit sept ans après sa mort, par Jean Etienne Guettard. Il est en contact avec les botanistes de son temps parmi lesquels on compte les trois frères Jussieu (Antoine, Bernard, et Joseph), dont deux travaillent au "Jardin du Roy", l'actuel Muséum National d'Histoire Naturelle. Il est d'ailleurs le correspondant de Bernard de Jussieu. Il est intéressant de noter la manière de travailler de François Descurain : il collecte des données que lui envoient ses correspondants et lui-même les transmet à Jussieu.

1- Il est noté Mercier épiciers en 1717, reg paroiss. Notre-Dame, 1717.

2- Les marguilliers étaient chargés de gérer les biens de la fabrique des églises : louer les terres, entretenir les bâtiments, recevoir les rentes et verser au prêtre le montant des messes.

3- Acte de baptême de sa soeur Marie Françoise en 1713.

4- Acte de mariage du père de Jean Etienne, en 1706.

5- Comme on le sait par l'acte de baptême de Marie Françoise, en 1713.

6- R. de Saint-Périer, 1965, p.11.

7- Ces informations sont fournies par J.E. Guettard, dans "Observations sur les plantes", Paris, 1747, 2 vol. in12 qui contient la biographie de Descurain. Voir aussi l'Abeille d'Etampes des 4, 11 & 25 décembre 1869 et des 5 & 12 février 1870.

MEMOIRES

SUR

DIFFERENTES PARTIES

DES

SCIENCES ET ARTS.

Par M. GUETTARD, de l'Académie Royale des Sciences.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ LAURENT FAULT, Libraire, au coin de la rue Cit-le-Coeur,
à la Source des Sciences.

MDCCLXVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

cxix

TABLE DES MATIERES.

E ptre dédicatoire.	pag. iij
Préface,	
OBSERVATIONS DÉTACHÉES.	
Observation sur le brisement des rayons solaires à l'approche des corps,	lxvij
Observation sur la formation des nutes dans les hautes montagnes,	lxix
Observation sur le Tonnerre,	lxxvj
Observation sur l'odeur des cadavres dans les Eglises,	lxxvij
Observation sur des Vers ascarides des Harengs,	lxxxv
Observation sur la défense du poisson Scie,	lxxxvj
Observation sur une coupe longitudinale & entiere du tronc d'un Oranger,	lxxxix
Observation sur une Truffere abondante en Trufes, qui n'en produit plus,	xcij
Observations sur des variations dans les feuilles des plantes,	xcvij
Observation sur l'aignon de Scille,	xcix
Observation sur l'action du froid sur les plantes,	cj
Observation sur la laine de fer,	ciiij
Observation sur une Dendrite saline,	cxv
Observation sur le dessichement de la grande Confoude,	cix
Observation sur l'huile de graine de Tabac,	cxj
Observation sur un mélange de l'huile de lin & de l'huile de viriol,	cxij
Observation sur le Pavot blanc,	cxij

Fig.3 :

L'un des ouvrages de Jean Etienne Guettard. Ce livre, publié en 1768, contient divers articles et mémoires. Le début de la table des matières présentant quelques titres d'articles permet de juger de la diversité des travaux de Guettard.

Encore des Buffonades Mon cher
comte j'ay grand tort
le System des Borgetees. commence
avec l'opinion de Buffon que
est, pas les memes Elegantes
et delicate. non voy le accident
un plus subtil que, est le que
voies pour l'embellir le
visité comme. non est il
dore. pour me Remercier.
Et bien fait de Remercier,
may que ne font pas
Physique. ou plutôt rien fait.
L'ancien genre. et l'ancien genre
toujours l'opinion et même la
c'est. l'influence du premier et
grand sur le second. l'opinion
rempli de de fausses opinions
des inventions sans un objet.
voy l'usage le genre de la culture.
est le fait pour voy l'usage
extens par les Borgetees. et
voy le l'usage dans le genre
voy l'usage. may pour que ne
me donne le l'usage dans

Fig.4 : Lettre manuscrite de Guettard à Buffon (début) où il lui reproche ses théories : "Encore des Buffonades Mon cher comte, ..." voir texte (MNHN MS 227)

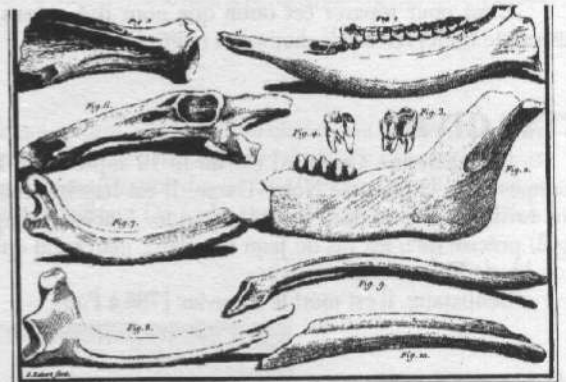
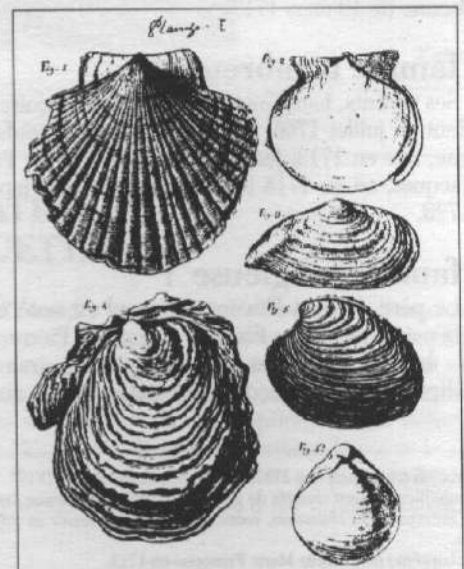


Fig.5 : Fossiles de mammifères "probablement de la classe des cerfs" trouvés près d'Etampes (Angle méridional entre la vallée de la Juine et celle de Brières-Scellés), illustrés par Guettard dans son mémoire "Sur des os fossiles d'animaux terrestres" (1768, p.75).

Fig.6 : Quelques fossiles dessinés par Guettard, tirés d'un manuscrit intitulé "Etude sur les coquilles fossiles des terrains tertiaires en Italie" (MNHN, MS 227).



Le CURSUS DE GUETTARD

Au contact de son grand-père Descurain, le jeune Jean Etienne est très tôt initié aux sciences de la nature et de l'observation. Il fait ses études au collège des Barnabites d'Etampes, puis de Montargis. Il va ensuite à Paris, au "Collège de Clermont", aujourd'hui le lycée Louis-le-Grand. Il interromp ses études en troisième pendant deux ans et demi. Il les reprend aux collèges du Plessis, puis d'Harcourt, actuellement le Lycée Saint-Louis, et étudie la médecine. Il travaille auprès de Bernard de Jussieu, professeur au "Jardin du Roy" et, dès 1741, sur la botanique et la zoologie avec Réaumur. Il est initié à la minéralogie par ce maître qui a une façon de travailler particulière. Il utilise des questionnaires d'enquêtes, pour les documents ou échantillons, grâce auxquels Réaumur dispose d'une immense collection d'histoire naturelle⁸. Guettard retiendra cette méthode, qui était déjà un peu celle de son grand-père, lors de ses travaux ultérieurs, notamment pour la réalisation de ses cartes minéralogiques. Il utilise un tel réseau de correspondants dans les diverses régions de la France, y compris le Québec⁹. Ce qui explique, en partie, son immense travail d'observations et l'importance du courrier reçu qui relate des expériences¹⁰.

Il exerce peu son métier de médecin car il est appelé auprès du Duc Louis d'Orléans pour ses connaissances botaniques.

Ses travaux sont de qualité et le font remarquer par Karl von Linné lui-même¹¹. Il entre à l'Académie des Sciences comme adjoint botaniste en juillet 1743, il a alors 28 ans¹². Il est promu botaniste le 16 mai 1758, puis pensionnaire le 20 juillet de la même année, en remplacement de Antoine de Jussieu, dé-cédé¹³. Il est aussi docteur régent de la Faculté de médecine de Paris et membre des Académies de Florence et de Stockholm.

Jean Etienne s'intéresse à diverses sciences¹⁴ et s'ap-proche de la minéralogie. Pour cette dernière, il voyage beaucoup. En France d'abord, puis en Italie, en Allemagne, en Pologne ...

PRODUCTIVITE DE GUETTARD

Son œuvre est celle d'un homme du XVIII^e siècle, marquée par la diversité (fig.3). Il a en effet laissé des mémoires traitant de zoologie, de botanique, de physiologie végétale, de paléontologie, de minéralogie, de météorologie, de géologie, de médecine... Elle est aussi marquée par l'abondance : il a laissé à l'Académie Royale plus de 200 mémoires¹⁵ publiés au milieu du XVIII^e siècle, et surtout de 1746 à 1754. Non marié, sa vie est son travail.

L'HOMME

Guettard est connu comme un homme robuste, très travailleur¹⁶. Nous avons choisi quelques traits de caractère qui cernent le personnage.

Un homme intègre et austère

Le XVIII^e siècle est celui d'un clivage entre des personnages extrêmement volages, tel le Régent, et d'autres, au contraire, très austères comme son fils, Louis d'Orléans. Guettard fait partie de cette dernière catégorie.

Désirant constituer un jardin botanique, Le Duc d'Orléans choisit Guettard pour en être le conservateur. A son décès, en 1752, il lui lègue la collection d'Histoire Naturelle. Guettard se fait un devoir de rendre cet héritage au fils du Duc, Louis Philippe d'Orléans, qui lui en confie encore la garde et lui offre, en plus, un logement au Palais-Royal et une pension. Guettard conserve ce logement jusqu'à sa mort. L'homme a du relief car il fait preuve de forte personnalité. Il passe même pour avoir un caractère difficile. En fait il ne souffre ni le mensonge, ni la compromission. Peu enclin à accepter les faiblesses des hommes, il a des relations d'une franchise extrême, jusqu'à la rudesse.

Tourné vers les autres, comme l'était son grand-père Descurain, il adopte la nombreuse famille de la femme qui le sert et la fait élever à ses frais¹⁷. Il est chrétien convaincu et fidèle observateur du dimanche. Dans une de ses lettres à Malesherbes, avec qui il fit le célèbre voyage en Auvergne, il demande de l'excuser de ne pouvoir accepter ses invitations, parce que l'on se met à table trop tard pour pouvoir remplir les devoirs auxquels il se croit obligé les fêtes et dimanches¹⁸.

Guettard est sensible à la modestie qu'il sent parfois en difficulté chez lui comme en témoigne le passage suivant : "Vous contiendrez mon Dieu mes yeux et les détournerez afin qu'ils ne voient point la vanité, vous oterez de mon coeur les mouvements sensibles pour les plaisirs et la volupté"¹⁹.

Sa rigueur morale le conduit à condamner les moeurs dissolues, fussent-elles celles des Grands. Ainsi dit-il, à propos d'une famille vivant isolée du monde : "Cette famille est un tableau naturel de la vie que gardoient les hommes du premier âge du monde. L'amour, outre cela, du père pour les enfants, le respect des enfants pour leur père n'y sont point gâtés par ces principes qu'une morale destructive des bonnes moeurs n'insinuent souvent que trop dans le coeur des hommes du grand monde"²⁰.

L'austérité de l'homme se remarque encore à la fin de sa vie. Alors qu'il est âgé, et partiellement handicapé, il refuse de sortir chez des amis afin de ne pas les ennuyer avec ses problèmes de santé. Il ne manque néanmoins aucune séance de l'Académie où il se rend à pied, estimant inutile de prendre des précautions pour sa santé, sa mort devant venir quand Dieu l'aurait fixée. Certains auteurs²¹ rapportent même qu'il se rend à ces séances avec un petit carton accroché sur une de ses poches extérieures précisant son nom et son adresse, s'il lui advient de "passer" en chemin.

Un janséniste

Jean Etienne Guettard est connu pour sa grande rigueur morale. Il n'est pas surprenant qu'il ait été sinon janséniste, du moins proche de leurs idées. En effet, il connaît bien l'abbé Guillaume Le Maistre, curé chevecier de Notre-Dame d'Etampes, qui l'a baptisé, et ami de son grand père. Or ce Le Maistre signe, le 24 février 1717, une protestation contre la bulle papale Unigenitus²² avec beaucoup d'autres religieux du canton, qu'il envoie à Paris au cardinal de Noailles, janséniste. Ils réitèrent le 13 mars suivant. L'évêque de Sens interdit alors à Le Maistre de continuer à confesser les religieuses de la congrégation qui, comme lui, sont des opposantes à la bulle. A la mort de Le Maistre, le 15 décembre 1742, à 73 ans, les curés de Saint Martin et de Saint Pierre sont découragés d'assister aux funérailles par l'abbé Poussin, Chanoine de Sainte-Croix

8- F. Ellenberger, 1986.

9- Lamontagne, 1965

10- Une correspondance abondante est conservée à la Bibliothèque centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle.

11- R.de Saint-Périer, 1965, p.11.

12- Gachet, 1964.

Maxime de Montrond, 1837, signale que Guettard était à peine âgé de vingt ans. Les américains Fenton & Fenton, 1945, p.25, disent même que Guettard fut "membership in the Royal Academy of Sciences at the age of nineteen", sans donner leur source.

13- Gachet, 1964.

14- Le XVIII^e siècle européen a vu se développer l'amour des sciences (les encyclopédistes) et de la nature (illustrée par Rousseau). Encouragés par la générosité croissante des grands, de nombreux savants s'emploient alors à décrire et à

comprendre le monde qui les entoure. Très rares sont ceux qui ne pratiquent qu'une seule discipline. Au savant polyvalent - l'encyclopédiste- va succéder, au XIX^e, le spécialiste.

15- R. de Saint-Périer, 1965, p.11.

16- R. de Saint-Périer, 1965, p.11.

17- Gachet, 1964.

18- Lettre du 29 juillet 1752 publiée dans l'Abeille d'Etampes du 17 juillet 1875.

19- Manuscrit de Guettard intitulé "Acte de confiance en Dieu" (MNHN, MS 224).

20- J.E. Guettard, 1768, p.livj (in: Mém. sur diff parties des Sciences et des arts, t.I.)

21- Fenton & Fenton, 1945, p.33.

22- La bulle Unigenitus parle de la Grâce divine, et représente, en fait, une condamnation du jansénisme.

d'Etampes, très attaché aux opinions de l'archevêque de Sens, qui considère que ce prêtre est mort hérétique et hors de l'église²³.

L'aspect janséniste de Guettard ressort de l'un de ses textes manuscrits : *"Le bien que nous faisons, c'est vous qui nous le faites faire, en opérant en nous par votre grâce toute puissante le vouloir et le faire"*. Il fait encore appel à la seule grâce divine plus loin dans le même texte *"Je vous demande avec toute l'humilité dont je suis pour le présent capable, ces grâces sans les quelles je ne puis me sauver"*²⁴.

Un homme gai mais désabusé ?

On sait que Jean Etienne Guettard a "du caractère". Alors, est-il ombrageux et sévère ? Notre avis se doit d'être partagé. Une lettre qu'il reçoit, datée de 1758, lui dit qu'il a fait verser beaucoup de larmes *"mais c'est à force de rire et je crois avoir cela de commun avec tous ceux qui ont l'honneur de vous connaître car par votre gaité vous guérirai la mélancolie la plus noire, et je suis persuadée que sur cela vous l'emportez sur Hippocrate ..."*²⁵. Une autre lettre, de Mme Dufay²⁶, en 1776, lui demande *"je vous en prie, venez enfin faire rire une babil-larde ..."*²⁷. Il a donc gardé toute sa gaieté à 61 ans. Ce compagnon semble aussi savoir se comporter de façon bien vivante à table car, parlant de *"bon pain, bon vin et bonne mine"*, cette même Mme Dufay lui précise qu'elle est prête à le recevoir et que son *"cliquetis de mâchoire ne lui fait pas peur"*²⁸.

Et pourtant Guettard semble désabusé dans certains de ses écrits : *"Je n'ai presque rien fait qui ne l'ait été (attaqué). J'ai donné des observations sur les glandes des plantes, on a dit que je rendrais aveugles les Botanistes, & ils ont leurs yeux, du moins je n'en connois point qui les aient perdus en examinant ce que j'avois observé avant eux. Un Naturaliste de la Suisse, & M. Linnaeus²⁹ en ont parlé en bien. J'ai fait voir que la France avoit des granits aussi beaux que ceux d'Egypte. On a débité qu'on sçavoit cela avant que je l'eusse dit, personne n'en parloit cependant; & depuis, tout le monde se fait honneur de découvrir tous les jours des granits. J'ai donné une carte minéralogique de la France, dans laquelle je fais voir qu'il y a un ordre & un arrangement régulier des minéraux dans la terre: on a ridiculisé d'abord ma carte, & je vois maintenant qu'on travaille sur le plan suivant lequel elle a été construite. J'ai fait paroître un Mémoire dans lequel je prouve que plusieurs montagnes de la France avoient été des volcans; un Minéralogiste naissant m'a presque persuadé, & à toute l'Académie, ce que j'avois avancé. Il s'en faut peu que je ne croye avoir révé d'être entré dans les carrières de Laras & de Volvic, & dans les bouches des montagnes par lesquelles les feux se sont autrefois élancés de ces montagnes. Cependant ce Minéralogiste naissant disoit, en même temps, que ces montagnes avoient brûlé anciennement. J'ai fait un Mémoire sur les paillettes d'or que l'Arriège roule; un Académicien m'a entrepris à ce sujet; je lui ai répondu, & j'attends la réplique qu'il m'a promise. Je viens de lire un Mémoire sur la porcelaine; on va l'attaquer, j'y consens. On débite déjà que je n'ai pas connu le pe-tun-tse. Je ne crois pas m'être trompé. ... Sans doute que celui qui se propose d'infirmier madécouverte a quelque intérêt à se mesurer avec moi. Je lui abandonne tout le profit qu'il attend, ... Content de la médiocrité de mon sort, je ne serois pas un pas pour en sortir ... J'abandonne le reste à l'envie, à la jalousie & à la cupidité. ... Je n'aime pas les tracasseries. On veut m'en faire, m'avez-vous dit, Monsieur; assurez, je vous prie, ces tracassiers qu'ils n'effleureront pas seulement mon ame: elle est devenue de diamant, à force d'avoir souffert de leurs semblables"*³⁰.

Il ajoute encore qu'il veut mettre en ordre ses idées et *"quand tout sera en ordre, je serai paisible; & voilà le seul bonheur que je désire. Je laisserai le monde à la dispute des autres. Je lirai leur guerres comme on lit celles des géants. J'en rirai moi Pygmée. Il est bon de l'être dans cette vie, on trouve où se cacher. Ce n'est pas un petit bien que de vivre avec soi-même ..."*³¹.

Son amertume apparaît nettement dans certaines de ses phrases :

- *"J'osois presque espérer que le Public m'auroit quelque obligation de cette découverte; mais j'ai subi le sort de beaucoup de ceux qui ont ainsi trouvé quelque chose d'une utilité prochaine"*³².

- *"J'ai cru faire plaisir à ceux qui m'ont si vigoureusement attaqué; ils ne peuvent, à ce que je crois, qu'approuver mon procédé, ils auroient à coup sûr, bien mauvaise grace de le trouver mauvais. Je pense trop de bien d'eux, pour croire qu'ils aient une pareille idée: ils ont probablement cru, en écrivant, qu'ils défendoient la vérité: ils ignoroient, sans doute, ce qui avoit été annoncé depuis long tems dans différents écrits, ils sont par là excusables, je les excuse volontiers"*³³.

Certaines de ses remarques sont difficiles à interpréter aujourd'hui. On ne sait s'il est superbement généreux ou s'il sait manier la plume avec ironie. Ainsi, par exemple, répondant à celui qui lui a fait tant de critiques en essayant de s'approprier la découverte afin de l'exploiter : *"je ne sçais si la foiblesse d'esprit est la folie de beaucoup de gens qui passent pour sages; mais ce que je sçais, & ce dont je prie M. le Comte de Lauraguais d'être persuadé, c'est que j'aurai toujours pour lui le respect le plus profond, quoiqu'il ait fait entendre dans ce qu'il a écrit contre moi, que j'étois un imposteur, un fourbe, un ignorant, & je reconnoîtrai toujours qu'il a infiniment d'esprit, qu'il est rempli d'une infinité de connoissances, qu'il est attaché aux sciences & aux arts par goût ..."*

D'autres fois il se montre clairement généreux. Ainsi il rétorque à l'élève virulent qui prend la relève de son maître dans l'attaque : *"Je vous en excuse cependant très volontiers, M. en faveur du motif qui vous a animé. Il est beau de défendre son maître, per fas et nefas. Il y a tant d'écoliers qui les méconnoissent, lorsqu'ils n'ont plus besoin d'eux, qu'il est bon pour les droits de l'humanité qu'il y ait de temps en temps des écoliers aussi reconnaissants que vous. Je vous loue donc de votre beau zèle, qui n'est pas cependant selon la science"*³⁴.

Guettard et le franc-parlé

Guettard est d'une *"totale intégrité, sincère jusqu'à l'emportement, rude dans ses fréquentations, mais cachant sous cette écorce une grande bonté et une vive sensibilité"*³⁵. Guettard est franc, direct, trop direct parfois et il a horreur des "systèmes", c'est-à-dire des théories. Le passage qui suit illustre bien cet aspect du personnage. On sait que Buffon a publié, en 1749 et 1778, deux mémoires, "Théorie de la Terre" puis "Epoques de la Nature", dans lesquels il propose nombre d'interprétations très nouvelles concernant le fonctionnement de la nature et notamment la durée de la Terre qui est supérieure à 75 000 ans. Plusieurs de ces idées sont condamnées par la faculté de théologie de Paris. Guettard, par conviction religieuse, adopte la même attitude et en fait part sans ménagement à son illustre contemporain³⁶ (fig.4) : *"Encore des Buffonades mon cher comte, jusqua quand serez-vous le Syrano de Bergerac. comment avec l'esprit brillant que vous avez, avec la plume élégante et délicate*

23- L. Marquis, 1881, p.271.

24- MNHN, MS 227. Les sentiments religieux intimes de Guettard transparaissent dans quelques documents autographes (non datés) de la Bibliothèque centrale du MNHN MS 227, notamment les folio 125-129, 177-178, 190 et surtout dans l'émouvant "acte de confiance en Dieu" (P°130).

25- MNHN, MS 1996

26- Cette lettre est répertoriée "de sa servante", dans les registres de la bibliothèque centrale du Museum National d'Histoire Naturelle. Il s'agit d'une erreur liée au fait que la lettre contient cette expression dans la formule de politesse.

27- MNHN, MS 862

28- MNHN, MS 862.

29- Il nous est plus connu sous le nom de Linné.

30- Lettre de M. Guettard à M. Le Camus, de l'Académie des Sciences" publiée dans les Mémoires sur Différentes parties des Sciences et Arts, t.1, 1768, pp.114-115.

31- J.E. Guettard, 1768, p.116 (in: Mém. sur diff parties des Sciences et des arts, t.1).

32- J.E. Guettard, 1768, p.xvii & xviii.

33- J.E. Guettard, 1768, p.xix (in: Mém. sur diff parties des Sciences et des arts, t.1).

34- J.E. Guettard, 1768, p.218 (in: Mém. sur diff parties des Sciences et des arts, t.1).

35- F. Ellenberger, 1986

36- MNHN, MS 227

GUETTARD ENNEMI DES THEORIES

dont vous tracer vos idées hypothétiques, est-ce que vous ne pouviez embellir les vérités connues. votre esprit est donc porté au romanesque. Eh bien faites des romans, mais qu'ils ne soient pas physiques, ou plutôt n'en faites d'aucun genre. Les écrits gâtent toujours l'esprit et même le coeur. ... L'esprit rempli d'idées fausses, inspire des sentiments faux un coeur. vous suivez le gout du siècle. Estes-vous fait pour vous laisser entretenir par le Torrent. vous voulez brillanter³⁷ tout ce que vous dites. mais pour quoy (ne ma) donner ce brillant à la vérité. est-ce qu'à vos yeux elle n'en est pas digne ? mais ya t'il rien dans le ... (mot illisible) qui le mérite plus que la vérité. elle serait toute nue, jugez qu'elle attrait l'on auroit pour elle, si vous n'aviez pompomadé³⁸ à votre façon. il est bien tard, il est vrai, pour revenir sur vos pas. ... mais vous êtes donc incorrigible. Cela n'est pas bien mon cher comte, cela n'est pas bien. ..."

Guettard ajoute plus loin "vous êtes, on n'en peut douter, naturellement porté au romanesque. qui ne l'auroit cru à la façon dont vous avez débuté dans votre premier volume. vous commenciez par réfuter tous les systèmes qui avoient été faits sur la formation de la terre. on s'imaginait que vous ne donneriez que des faits et des faits vrais et point du tout, vous vous jetez à corps perdu dans la mer obscure des idées hypotétiques, et vous y mourrez noyé pour toujours. comment le Grand Buffon, le Plin françois aura appris à l'univers étonné de son génie ..." On sent ici que Guettard se fâche sérieusement car les idées qu'avance Buffon sont contraires à sa religion.

Guettard est conscient de son caractère parfois irascible car dans son "acte de confiance en Dieu"³⁹ il dit à Dieu qu'il espère "que vous abbaterez cette fierté de caractère qui ne veut rien souffrir, cette vivacité qui me porte toujours au delà des bornes de la modération, cette volubilité dans les discours qui distrait mon attention, qui peuvent anéantir la prudence que vous voulez qu'on ait dans les paroles"⁴⁰.

Guettard est un homme pour qui les vertus morales sont capitales. A ce titre, la vérité vient au premier rang.

On rapporte que lorsqu'un membre de l'académie mourrait il était de coutume d'en faire l'éloge funèbre et Guettard aurait alors déclaré au secrétaire "vous allez répéter une quantité de mensonges. Quand mon tour sera venu, je souhaite que seule la vérité soit dite à mon propos"⁴¹.

Cette franchise, qui ne ménage personne, est source de brouilles fréquentes avec ses contemporains. L'anecdote suivante⁴² l'illustre bien: Un de ses nouveaux confrères à l'Académie venait le remercier de lui avoir donné sa voix. "Vous ne me devez rien" lui répondit Guettard; "si je n'avais pas cru juste de vous la donner, vous ne l'auriez pas eue, car je ne vous aime pas". Et encore: "Si vous ne vous entendez pas"⁴³, Monsieur, soyez du moins de bonne foi"⁴⁴.

Enfin, retenons la phrase suivante de Guettard qui montre bien qu'il n'est prêt en fait à aucune concession: "**les hommes savent si peu de choses que les accuser d'être ignorants ce n'est presque pas les insulter. ... Il est bon qu'on rappelle, même au plus sçavant des hommes qu'il ignore beaucoup de choses**"⁴⁵ mais il est sensible sur son honnêteté: il continue en avouant "Mais ce que je ne puis passer sans marquer beaucoup de sensibilité, c'est la douleur vive qu'il m'a faite, en me taxant d'être un fourbe ... Ma sincérité est trop connue pour qu'on puisse penser que j'aie osé m'oublier..."⁴⁶.

Guettard est ennemi des "systèmes" et des "philosophes", c'est-à-dire des théoriciens en général, surtout quand ceux-ci, convaincus de leur thèse se montrent trop sûrs d'eux: "*cet auteur a relevé la facilité avec laquelle on adopte certaines idées, lorsqu'elles sont présentées avec un air de certitude, & avec un ton qui en impose, & qui est très-propre à faire passer les opinions les plus fausses & les moins bien établies*"⁴⁷. Il ne souffre pas que la science mette sa foi à l'épreuve. Condorcet, dans l'éloge funèbre de Guettard, a vu sur ce point des ressemblances avec Pascal⁴⁸. Pour Guettard, une théorie est inutile car "*Les systèmes écroulent lorsqu'on les compare avec ce qui se passe dans la nature*"⁴⁹, et encore: "*C'est, comme on l'a déjà dit, dans l'homme même, qu'il faut étudier l'homme pour le connoître. C'est en étudiant la nature dans elle-même qu'on parvient à en dévoiler les secrets*"⁵⁰. La nature "*se montre toujours dans toute sa grandeur & sa majesté là où les hommes ne l'ont pas défigurée par leurs prétendus enjolivemens. Les hommes ont beau dire qu'ils la perfectionnent par leurs travaux, ce sont des jaloux qui, sentant leur foiblesse, dégradent les talens supérieurs d'un grand homme, qu'ils ne peuvent égaler*"⁵¹.

UN SAVANT ETAMPOIS

Etampois d'origine, Guettard n'oublie pas "sa patrie", même lorsqu'il est parisien. Son abondant courrier et ses activités le prouvent. Il signale, dans une carrière, près de la maladrerie Saint Lazare (hameau Saint Michel) des os fossiles (fig. 5) d'animaux de contrées très froides: rennes, aurochs etc., ce qui étonne alors beaucoup. "*Les gresseries où se sont trouvés ces os, sont placées sur une côte de montagnes qui dominent la vallée de Brieres les Scelés, & qui est du côté de la maladrerie, appelée Saint-Lazare. Elles sont peu éloignées de ce dernier endroit. Les montagnes qui forment cette côte, sont composées, en général, de la même façon que les autres montagnes des environs d'Etampes...; c'est-à-dire, qu'après la terre labourable, il y a du tuf qui est suivi d'une masse de sable, où se sont formées des roches de grais. C'est entre ces roches de grais que l'on rencontre les os en question*"⁵². "Ses travaux, ont d'ailleurs été repris récemment par un chercheur 53 du Museum National d'Histoire Naturelle"⁵⁴.

Il explique que des poches irrégulières de tourbe sont à l'origine de l'affaissement du terrain lors de la construction du clocher de l'église Saint-Martin d'Etampes. Il précise que le sol est formé de végétaux à tiges creuses, principalement des joncs mal consolidés, compactés, et par du "tuf", sédiment appelé "cornet" au XVIII^e siècle. Il propose d'appeler ce type de "ostéocolle", parce qu'il a observé qu'il favorise la soudure des os fracturés⁵⁵.

Il s'est servi d'observations effectuées dans l'étampois, au moulin de Lardy et dans les étangs de Dourdan pour ses "recherches sur les matières qui peuvent servir à faire du papier". Enfin, ses travaux sur la région d'Etampes ont permis de définir une couche-étalon, aujourd'hui utilisée dans le monde entier: le Stampien.

37- Brillanter = parsemer de choses brillantes, rendre brillant, terme inusité aujourd'hui.

38- Souligné par l'auteur.

39- MNHN, MS 224

40- Nous devons cette transcription à F. Ellenberger, 1986.

41- Fenton & Fenton, 1945, p.33.

42- Cette anecdote est rapportée par Gachet, 1964.

43- = si vous n'y comprenez rien

44- J.E. Guettard, 1768, p.219.

45- Mém. Sc. Arts, 1768, p.197.

46- Mém. Sc. Arts, 1768, p.197.

47- J.E. Guettard, 1768, p.32 (in: Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1).

48- F. Ellenberger, 1986.

49- J.E. Guettard, 1768, p.lv (in: Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1).

50- J.E. Guettard, 1768, p.lj (in: Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1).

51- J.E. Guettard, 1768, p.lv (in: Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1).

52- J.E. Guettard, 1768, p.33 (in: Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1).

53- L'usage fut d'employer "savant" pendant très longtemps, il est maintenant de dire "chercheur" ou "scientifique".

54- Il s'agit de Léonard Ginsbour, du MNHN.

55- R. de Saint-Périer, 1965, p.12.



Fig.7 :
 "Carte minéralogique où l'on voit la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre" par J-E. Guettard. Carte publiée par l'Académie en 1746. Elle est considérée comme la première carte géologique jamais publiée (voir texte).



Fig.8 :
 Carte minéralogique de l'Election d'Estampes publiée par l'académie des Sciences en 1753. C'est à l'image de ce prototype que sera entrepris l'Atlas minéralogique de la France auquel participera un élève de Guettard dénommé Lavoisier (voir texte).

Guettard et le Stampien

En géologie, divers niveaux, repères chronologiques, portent généralement le nom de la localité où ils ont été définis. On les appelle des stratotypes (= couches types). Ces noms sont utilisés dans le monde entier. Il en est ainsi du Stampien, défini à Etampes. Or ce stratotype jouit d'un privilège tout à fait particulier car unique; celui d'avoir été décrit très précocement. C'est en effet en plein XVIII^e siècle⁵⁶ que Lavoisier synthétise les données sous forme de coupe sur les marges de la feuille d'Etampes de l'Atlas minéralogique de la France de Guettard et Lavoisier. Cette coupe, intitulée "Ordre et Coupe des Bancs de Montagnes des Environs d'Etampes", est la plus détaillée et la plus exacte stratigraphiquement de toutes les coupes figurant en marge des feuilles de l'Atlas. Elle intègre les observations méticuleuses de Guettard, publiées dans deux mémoires antérieurs : "Mémoires sur les poudingues" de 1753 et "Mémoires sur les Stalactites" de 1754. Ellenberger⁵⁷ conclut du reste par cette remarque "elle doit désormais être l'objet d'une publicité méritée".

Recherches sur le papier

Il prend la suite de son maître Réaumur qui, de 1719 à 1739, s'est intéressé aux guêpes cartonnières afin de voir quels végétaux étaient susceptibles de servir de matière première pour faire du papier. Il conduit ses recherches "grâce, dit-il, à la facilité que les moulins à papier des environs d'Etampes, ma patrie, semblaient me fournir⁵⁸. Après avoir surmonté toutes les difficultés que l'on trouve toujours dans les ouvriers lorsqu'il s'agit de les engager à faire quelque chose de nouveau qui a rapport à leur métier, je suis enfin parvenu à avoir quelques expériences, et à me flatter de pouvoir continuer celles que j'ai en vue". Ses travaux ont été entrepris car il a observé "dans les étangs de la région de Dourdan que la nature, plus tranquille en ses opérations que l'art, forme souvent un papier très fin avec les plantes qui pourrissent dans ces endroits aquatiques". Ces travaux ne verront d'application qu'environ un siècle plus tard, même si le but de Guettard est alors d'effectuer des recherches directement utilisables.

DECOUVERTE DES VOLCANS D'AUVERGNE

La découverte des volcans éteints d'Auvergne par Guettard en 1751 est l'une des dates-clés de l'histoire de la géologie. Les modalités de cette trouvaille ont d'ailleurs fait l'objet de divers articles, tant en France qu'à l'étranger⁵⁹. Cette révélation a suscité une grande fièvre de recherches sur les volcans éteints à travers toute l'Europe⁶⁰. L'idée lui vient lors d'un voyage vers le Bourbonnais, le Forez et le Lyonnais en compagnie de Malesherbes. Il part de Paris le 14 juillet 1751 pour Vichy, par Nevers, Moulins, Bourbon l'Archambault, il a pour principal objectif de compléter la carte minéralogique de la France. Le mérite de Guettard est d'avoir, dès la traversée de Moulins, identifié comme lave la pierre de Volvic. Beaucoup d'auteurs ont commis des erreurs, volontaires ou non, sur ce voyage⁶¹. Quoi qu'il en soit, Guettard relève alors que la pierre de Volvic "est semblable à certaine pierre des pays de volcan. On

en fait des bâtiments, des fontaines; celles de Moulins en sont, les bains de Vichy...". Le travail de Guettard étant à finalité appliquée, il décide d'aller voir de plus près ces gisements de pierre à bâtir. Il relate alors dans son carnet de route, le plus naturellement du monde : "le puits de dome est un volcan, ... la pierre de volvic est de la lave qui a coulé le long de la montagne ...". Il a dit l'essentiel. Avant lui, aucune tradition humaine n'évoquait d'une manière ou d'une autre le volcanisme. Les volcans ont été identifiés d'après leur morphologie et les roches qu'on y rencontre, c'est-à-dire, en toute rigueur, par la seule géologie.

Et pourtant, ici encore, comme pour beaucoup de ses découvertes, Guettard sera attaqué, encore 28 ans après⁶² !

TRAVAUX PALEONTOLOGIQUES

Elie Bertrand a, en 1752, soutenu que les fossiles, les "pierres figurées", sont dès l'origine de nature minérale⁶³. "Pour répondre aux rêveries de Bertrand"⁶⁴, dans un mémoire de 1759, publié seulement en 1765 à cause de la guerre de sept ans⁶⁵, intitulé "Sur les accidents des Coquilles fossiles, comparés à ceux qui arrivent aux Coquilles qu'on trouve maintenant dans la mer", Guettard fait beaucoup de remarques intéressantes sur les divers **procédés de fossilisation** et de pétrification des corps organisés⁶⁶. Il initie le grand principe de l'Actualisme, qui ne sera défini que plus tard, et met un point final à la controverse séculaire sur l'origine des fossiles.

En paléontologie, il s'applique à l'étude des fossiles de divers types (fig.6). Parmi les mémoires de Guettard traitant de paléontologie, il convient aussi de signaler celui de 1756, intitulé "Observations qui peuvent servir à former quelques caractères des Coquillages". Dans ce travail, Guettard, se basant sur l'étude des Gastéropodes terrestres et d'eau douce, montre la nécessité de tenir compte de la morphologie des parties charnues. Il fraie ainsi le chemin à Bruguière et Lamarck. Il revient d'ailleurs à plusieurs reprises sur l'importance de l'anatomie comparée pour l'identification des Invertébrés fossiles⁶⁷ : "L'anatomie comparée n'est pas encore avancée, surtout pour ce qui regarde les squelettes, de façon à pouvoir porter dans cette matière, tout le jour & toute la clarté qu'elle demande, & qu'elle est susceptible de recevoir"⁶⁸.

Il rédige également un mémoire sur les fossiles des **ardoisières d'Angers** (1757). Il est le premier à signaler l'existence des **trilobites** dont il reconnaît les affinités avec les crustacés. Il a aussi établi la position dans le règne animal des **polypiers et des éponges** fossiles. Il s'est en outre intéressé aux **vertébrés** fossiles tels les ossements fossiles de Montmartre⁶⁹ et ceux des faunes froides d'Etampes. Il décrit pour la première fois en France ce type de faune. "Ceux d'Etampes sont, à ce que je crois, les premiers de cette sorte que l'on ait découverts en France"⁷⁰. "Pour moi, je serois très porté à croire que l'os en question pourroit avoir appartenu à quelque gros boeuf, commun autrefois dans les Gaules, qu'on trouve maintenant en Lithuanie...", il parle de l'auroch⁷¹.

Guettard a introduit en France l'iconographie paléontologique, en usage depuis bien longtemps dans d'autres pays mais à peine employée chez nous avant lui⁷².

56- F. Ellenberger, 1989.

57- F. Ellenberger, 1989.

58- Il s'agit du moulin de Lardy (Gachet, 1964 & Legrand 1907).

59- Robert Michel, 1945, 1971; G. De Beer 1963, F. Ellenberger, 1980.

60- F. Ellenberger, 1986.

61- Pour plus amples détails concernant la longue dispute sur l'auteur de la découverte et sur les circonstances du voyage, on se reportera aux articles de Ellenberger (1976)-Précisions nouvelles sur la découverte du volcanisme en France: Guettard, ses prédécesseurs, ses émules clermontois. COFRIGEO, n°11, Paris, et aux Archives de l'Académie des Sciences, dossier Guettard, n°61, S.1618; reproduit en partie dans un article de la Revue scientifique du Bourbonnais de 1901, pp.5-13.

62- Nous ne relatons pas ici les détails très complexes et longs. Le lecteur intéressé

peut trouver matière dans Ellenberger 1976, 1980 et Rudel (1962).

63- F. Ellenberger, 1986.

64- D'Archiac, 1864, p.292.

65- F. Ellenberger, 1986.

66- D'Archiac, 1864, p.292.

67- F. Ellenberger, 1986.

68- J.E. Guettard, 1768, p.V (in : Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1).

69- L. Marquis, 1881, p.360.

70- J.E. Guettard, 1768, p.29 (in : Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1).

71- J.E. Guettard, 1768, p.xj (in : Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1).

72- D'Archiac, 1864, p.291.

TRAVAUX SEDIMENTOLOGIQUES

Guettard mène des travaux sur les rivières et sur la nature des substances minérales qu'elles transportent en suspension. Il s'est intéressé aux processus d'érosion sous un jour tout à fait "actualiste"⁷³. Il perçoit très bien le pouvoir illimité des dépôts fluviiaux⁷⁴, mais ne veut pas franchir le pas d'une remise en cause conséquente de l'âge de la Terre, probablement à cause de ses principes religieux.

Il montre en outre que la présence des sources thermales répond à des règles géologiques⁷⁵.

CARTES GEOLOGIQUES

Le terme de carte géologique n'apparaît en France qu'en 1816. Il faut donc veiller à ne pas prêter aux géologues du XVIII^e des intentions qui leur sont étrangères, ou encore de porter sur leur travail un jugement de valeur mal fondé⁷⁶.

Guettard présente un mémoire en 1746⁷⁷, qui contient, en dépliant, les **deux premières cartes géologiques jamais publiées**⁷⁸ (fig.7). Il s'agit d'une innovation capitale et personne ne lui conteste d'être le principal initiateur des cartes géologiques, tant sur le plan français qu'euro-péen. Ses motivations y sont clairement exprimées : "*Je me suis proposé de faire voir par cette Carte qu'il y a une certaine régularité dans la distribution qui a été faite des pierres, des métaux & de la plupart des autres fossiles.*"⁷⁹ Le titre et les premières phrases de son texte sont significatifs : "Mémoire et carte minéralogique sur la nature & la situation des terrains qui traversent la France & l'Angleterre" "*Si rien ne peut contribuer d'avantage à nous procurer une théorie physique & générale de la Terre, que des observations multipliées & faites sur les différens terrains & les fossiles qu'ils renferment, rien ne peut aussi faire plus sentir cette utilité, que de rapprocher & de présenter sous un coup d'oeil ces différentes observations par des Cartes minéralogiques ...*", où seront représentés tous les constituants du sous-sol. La carte a pour but de décrire graphiquement "*la nature et la situation des terrains*", à l'échelle de la France et de l'Angleterre. Il s'agit là, ni plus ni moins de "*l'essai d'une nouvelle science minéralogique*" comme le décrit clairement l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences.

Cette première réalisation conduit Guettard à entreprendre la préparation de cartes minéralogiques, dont le prototype est la "*Carte minéralogique de l'Élection d'Estampes*" (imprimée en 1753, fig.8) qui accompagne la seconde partie de son "*Mémoire sur les poudingues*" publié en 1757⁸⁰.

L'idée de préparer un atlas minéralogique de la France prend corps. Prenant la suite de Réaumur, Guettard souhaite réaliser des cartes utiles. Son objectif est de mettre en évidence la localisation des matières premières du sol et du sous-sol ayant un intérêt économique, sans négliger celles ayant un intérêt

scientifique. Il a choisi de construire ses cartes minéralogiques par juxtaposition de symboles sur les cartes "topographiques" de Cassini.

Convaincu de l'utilité de telles cartes, il en entretient Bertin, ministre chargé des mines. Son projet, reconnu d'importance économique, est financé par l'État, sous la responsabilité de Bertin. Il est prévu 214 feuilles, à l'échelle de 1/80 000 environ (dimensions: 23 x 33,7 cm). Il est ainsi à l'origine de l'institution de la Carte Géologique⁸¹, aujourd'hui de la responsabilité du Bureau de Recherche Géologique et Minière. Il en fait plusieurs, aidé d'un jeune dénommé Lavoisier. A partir de 1766, 45 cartes sont réalisées, les premières par trois personnes: Guettard et Lavoisier⁸² puis Monnet. Celle concernant la région d'Estampes, intitulée "Carte minéralogique des environs de Fontainebleau, Estampes et Dourdan" fait partie des premières, elle est publiée en 1767 et porte le n°55. Cette carte n'apporte rien de nouveau en ce qui concerne l'Etampois, par rapport à celle publiée antérieurement, en 1753, par Guettard seul et accompagnant son mémoire⁸³.

On sait que Guettard est un homme méticuleux, précis, or on est frappé, par la "*nonchalance qui préside au report des symboles*" comme le dit joliment Ellenberger⁸⁴. La situation de ceux-ci est effectivement approximative. Ainsi par exemple le symbole "grès" est souvent mis sur le plateau alors que ceux-ci n'affleurent que sur les bords des vallées. Le report de symboles est l'oeuvre d'un certain "M. Chardon, Bourgeois d'Estampes", nous dit Guettard⁸⁵.

Pour réaliser ses cartes, comme pour beaucoup de ses travaux, Guettard a utilisé tout un système de correspondants⁸⁶. Il a probablement aussi utilisé des données de son maître Réaumur mais il n'en dit pas un seul mot, ce qui surprend chez cet homme intègre. Guettard a découvert la régularité de disposition des pierres et des minéraux⁸⁷. Il a en effet distingué trois bandes : "sablonneuse", "marneuse" et "schisteuse ou métallique"; c'est-à-dire qu'il a distingué respectivement les trois grands ensembles des cartes géologiques: tertiaire, secondaire et primaire. Il a souligné l'existence de telles bandes, et pourtant il n'a pas exploité cette observation pour aller jusqu'à dire qu'il y a une "terre ancienne", une terre "moyenne" et une "terre nouvelle" comme on le dira à la fin du XVIII^e. Pourquoi Guettard n'a-t-il pas franchi ce pas ? En fait, il a toujours été l'ennemi des théories et Ellenberger⁸⁸ souligne qu'il a toujours montré une volonté ferme de ne pas éprouver sa foi contre la science. Ses convictions religieuses étaient profondes, et admettre une terre "ancienne" l'aurait conduit à devoir admettre que la terre avait plus que les 6000 ans bibliques ...

GUETTARD ET LE KAOLIN

C'est en 1746, 22 ans avant la découverte du kaolin de Saint-Yrieix⁸⁹, près de Limoges, que Guettard signale à l'Académie des sciences⁹⁰ l'existence de kaolin en France. Au

73- L'actualisme est un principe majeur utilisé en géologie, selon lequel les phénomènes se produisant actuellement se sont produits dans le passé de la même façon. Il s'agit, à l'origine, d'une mauvaise traduction du mot anglais "actual" qui signifie réel. Il eût été plus convenable de le traduire par le principe des causes réelles.

74- F. Ellenberger, 1986.

75- L. Marquis, 1881, p.360.

76- F. Ellenberger, 1981.

77- Mémoire lu devant l'Académie des Sciences le 19 février 1746, mais publié en 1751.

78- F. Ellenberger, 1986.

79- J. Gaudant, 1989, p.20.

80- J. Gaudant, 1989, p.22.

81- R. de Saint-Périer, 1965, p.11.

82- Antoine Laurent de LAVOISIER fut élève de Guettard, ami de la famille (A. Birembaut, 1980).

83- F. Ellenberger, 1989.

84- F. Ellenberger, 1989.

85- F. Ellenberger, 1989.

86- Les manuscrits conservés à la Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle sont riches de lettres de ces correspondants dans diverses régions de France.

87- F. Ellenberger, 1981, 1989.

88- F. Ellenberger, 1981.

89- A. Bigot (1903, p.4) attribue cette découverte à Mme Darnet, d'autres à Macquer ou Millot et Macquer (Dechavagnac et de Grollier, 1906). Il semble en outre y avoir confusion par les biographes de Guettard (telle Mme de Saint-Périer). En effet, il est généralement affirmé qu'il a découvert les gisements de kaolin de Limoges et d'Alençon, mais on n'est sûr que de celui d'Alençon. Le gisement de Saint-Yrieix (près de Limoges) n'aurait été découvert qu'en 1768 par Macquer & Millot en revenant de Guyenne et Gascogne (M. Brunet, 1980). Une carrière aurait été immédiatement ouverte et l'industrie de la porcelaine développée à partir de ce moment. En fait, si Guettard ne parle pas de la porcelaine de Limoges, mais de celle de Bagnolet (Guettard, 1768, p.xxiv; Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1), il cite le gisement de kaolin de Limoges dès 1765: "On envoya une ou deux fois du kaolin. Le premier envoi fut fait de Limoges, des environs duquel il se tire et où il est employé à faire de la filence qui passe dans le pays pour être très bonne" (Guettard, Mémoire lu devant l'Académie le 13 novembre 1765).

Un autre point reste confus. Qui est à l'origine de la manufacture de Sèvres ? Guettard ou Brancas-Lauraguais ? Ils se sont beaucoup disputés à ce sujet, mais de leur discussion n'est pas jaillie la lumière... et l'on a envie de conclure comme Dechavagnac et de Grollier (1906, p.402): "Lauraguais serait donc en réalité le premier metteur en oeuvre d'une découverte qui n'était pas sienne, mais qu'il aurait voulu faire croire telle. ... Tous les deux auraient alors droit à l'hommage que nous devons rendre ici aux chercheurs qui ont fait avancer la science céramique".

90- Mém. Acad. Sc., 1756, p.363.

cours d'un séjour chez Réaumur⁹¹, Guettard a l'occasion de visiter le département et reconnaît la terre blanche que les potiers d'Alençon mélangent à leur argile. Ce kaolin provient de Maupertuis. Il en trouve aussi à Chauvigné. Le duc Louis d'Orléans, fils du régent, soucieux de doter la France de manufacture de porcelaine, fait effectuer des essais à Sainte Geneviève puis à Bagnolet par Guettard. Une pièce de terre est achetée par le duc d'Orléans pour fournir la matière nécessaire aux essais. Il est assez difficile de savoir quels sont les résultats de Guettard⁹². Quoi qu'il en soit, Guettard intervient, beaucoup plus tard, pour défendre ses droits de découvreur. *"Ceux qui font des découvertes ne sont que rarement assez heureux pour les voir admises comme étant utiles. Ils doivent encore plus souvent être contents de n'être pas attaqués, & de n'être pas regardés comme des gens qui en imposent au Public, & qui veulent s'attribuer des connoissances qu'ils n'ont pas: reproches qui leur sont souvent faits par des personnes qui travaillent après eux & d'après ce qu'ils ont appris d'eux"*⁹³. La dispute se tient d'abord sur un terrain scientifique puis devient plus personnalisée. Le Guay⁹⁴, qui a travaillé au début avec Guettard, semble jouer un assez vilain rôle dans cette affaire. De nombreuses années plus tard, il dessert Guettard au profit de M. de Lauraguais⁹⁵ qui cherche à s'attribuer le bénéfice de la confection de la porcelaine. Bigot⁹⁶ a relaté cette affaire en concluant par *"On ne saurait douter que le noble duc ait agi comme un vulgaire spéculateur. Combien différente est l'attitude de Guettard"*.

TRAVAUX BOTANIQUES

Il a beaucoup étudié les végétaux, ce qui ne surprend pas étant donnée l'influence de son grand-père botaniste. Ses travaux concernent des aspects fondamentaux ou appliqués. En botanique fondamentale, travaillant sur la transpiration des végétaux, il a montré que les plantes pompent l'eau essentiellement par les racines⁹⁷. Comme pour tout ce qu'il fait, Guettard cherche à être utile. Cet objectif est aussi vrai pour ses études botaniques. Ainsi, par exemple, lorsqu'il décrit une herbe qui pousse en Russie, la "tirsia", il précise *"Si ces chiendents étoient cultivés, ils seroient sans doute d'une utilité plus grande et plus étendue"*⁹⁸. Un autre exemple concerne ses travaux effectués sur des plantes dont les fibres peuvent servir à la fabrication du papier.

PHYSIOLOGIE

S'intéressant à la nature en général, Guettard s'est naturellement intéressé aux animaux, à leur description, bien sûr, mais aussi à leur "fonctionnement". Il signale qu'ayant fait manger une matière colorante, la garance, à une lapine pleine, cet animal produit un lait coloré et les os des petits, en gestation lors de l'ingurgitation, le sont également tandis que ceux de la mère ne le sont pas⁹⁹.

TRAVAUX SUR LE CLIMAT

Guettard a utilisé l'invention de Réaumur: le thermomètre. Il a ainsi effectué des relevés météorologiques en Pologne, à la suite de quoi il déclare: *"il me semble prouvé qu'il*

*fait moins froid sous la neige, qu'à l'air extérieur; & que plus le monceau de neige est épais, plus le thermomètre qu'on plonge dans le bas de cette masse, se tient au-dessus de zero: c'est ce que les perdrix semblent avoir appris de la nature"*¹⁰⁰.

Voilà un Etampois qui honore sa ville et qui a eu le courage de ses convictions même si elles lui ont parfois porté ombrage. Il a beaucoup contribué à la connaissance scientifique et il a su allier la recherche fondamentale et ses applications pratiques.

Un jardin, dont il ne reste plus trace, a d'abord porté son nom. Plus récemment, un collège et une rue perpétuent sa mémoire dans sa ville natale. Fig.9.

LE JARDIN GUETTARD

Le jardin Guettard est créé en 1876, à l'initiative de la Société d'horticulture de l'arrondissement d'Etampes. Il disparaît en 1956. Il était situé à Etampes, à l'angle de la Promenade des Prés et de l'avenue de Bonnevaux, entre la rivière et la salle des fêtes (fig. 10). Il n'y avait alors aucune construction.

La création

En août 1876, Monsieur Blavet, conseiller municipal et président de la Société d'horticulture de l'arrondissement d'Etampes, propose à la municipalité étampoise de créer un jardin d'expérimentation.

Son but est de perfectionner la culture maraîchère alors en pleine expansion dans la région. La Société possède déjà un terrain qui se révèle impropre à ce type de culture. Elle y donne des cours d'horticulture et tente des expériences. De plus la Société reçoit des graines et des plantes rares du Muséum et du Jardin d'Acclimatation qui ne trouvent pas de bonnes conditions de culture. Elle recherche donc un autre terrain qu'elle souhaite situé dans La Prairie. La ville est propriétaire d'un espace cultivable, sur la Promenade des Prés, entre la propriété de monsieur Dujardin et la sente de Bonnevaux, qui conviendrait tout à fait. Monsieur Blavet souhaite que ce jardin porte le nom du naturaliste étampois Jean Etienne Guettard pour qui il a une grande admiration. Il précise: *"afin de mieux perpétuer la mémoire de notre cher concitoyen, je nourris la pensée de pouvoir un jour élever au milieu de ce jardin un monument aussi modeste que ces simples et poétiques paroles, qu'il adressait au Duc d'Orléans ("Parlez-moi des fleurs, voilà mes seuls amis")"*.

A cette occasion, la Société d'horticulture propose d'offrir, chaque année, trois premiers prix dans les classes supérieures du collège d'Etampes, à la mémoire de Jean Etienne Guettard. Ils seront distribués dans les matières suivantes: Mathématiques; Physique et Chimie; Histoire naturelle¹⁰¹.

Un jardin d'expérimentation

En vue de réaliser le jardin d'expérimentation, M. Dujardin cède à la ville une partie de son terrain afin de le rendre rectangulaire. Il est ensuite clos de murs, élevés aux frais de la commune. A partir du 27 juillet 1879 le jardin Guettard est

91- René Antoine Ferchault de Réaumur possède alors le château de La Bermondière, à Saint-Julien de Terroux (Orne) (A. Bigot, 1903, p.4)

92- En 1766 Guettard met au point la cuisson de la porcelaine qui n'est pas prête en février, qui l'est en avril (Guettard, 1768, p.xxvii; Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1).

93- J.E. Guettard, 1768, p.xl (in: Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1).

94- Le Guay ouvrier céramiste employé par le duc d'Orléans, passé ensuite dans le laboratoire de Brancas-Lauraguais (Dechavagnac et de Grollier, 1906, p.401).

95- Louis-Léon-Félicité, duc de Brancas, comte de Lauraguais, marquis de Lassay, membre de l'Académie des sciences. Un four qui servit à ses expériences était encore

visible dans son château de Lassay au début du siècle (Dechavagnac et de Grollier, 1906, p.399).

96- A. Bigot, 1903, p.25.

97- L. Marquis, 1881, p.360.

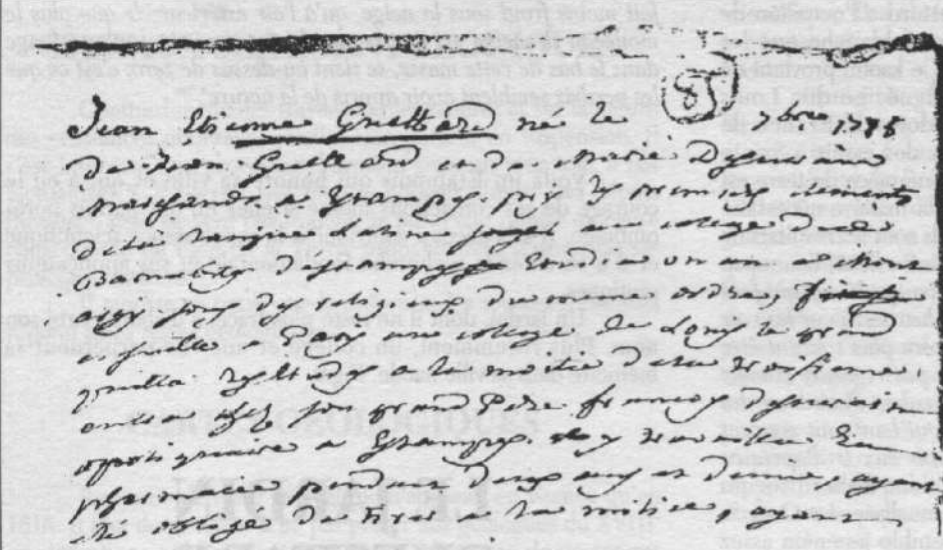
98- J.E. Guettard, 1768, p.viiij (in: Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1).

99- L. Marquis, 1881, p.360.

100- J.E. Guettard, 1768, p.xliij (in: Mém. sur diff. parties des Sciences et des arts, t.1).

101- BME 1 D 29.

102- L. Marquis, 1881, p.181.



Jean Etienne Guettard né le 7bre 1715 de Jean Guettard et de Marie Descurain marchands à Estampes. Pris les premiers éléments de la langue Latine au collège des Barnabites d'Estampes. Etudia un an à Montargis sous des religieux du meme ordre, ensuite à Paris au college de Louis le grand quitta ses études à la moitié de la troisième. entra chez son grand Père françois Descurain apotiquaire à Estampes. y travailla en pharmacie pendant deux ans et demi, ayant été obligé de tirer à la milice, ayant echappé au sort, mais étant incommodés de façon à ne pouvoir servir dans les troupes, ses parents qui avaient pour lui l'amitié la plus tendre, consentirent qu'il reprit ses études, après lesquelles il avait toujours soupiré, depuis qu'on l'avait obligé de les quitter. Il finit ses humanités au collège du Plessis, fit sa philosophie au collège d'Harcourt sous Mr Lesmonier, le plus célèbre professeur de philosophie de son temps. ayant pris le degré de maitre es arts à Paris, il y étudia en médecine rempça M. Labbé Nollet auprès de M. de Réaumur pour travailler avec ce célèbre Académicien en physique et en histoire naturelle, entra pendant ce temps en licence sous le décanat de M. (Ducol?) de Villars. reçu docteur de cette faculté, le 2 et de l'académie des sciences le 11 il cessa de travailler conjointement avec M. de Réaumur, et se détermina à exercer

Fig.9 :
Manuscrit autobiographique de Guettard (extrait, MNHN MS 227).
L'écriture n'étant pas aisée à lire, nous ne présentons que les premières lignes.
Le texte complet est transcrit ici.

la médecine à Paris. à peine eut il commencé à voir des malades et s'etre chargé des malades de deux paroisses de Paris, qu'il eut l'honneur d'etre attaché à Monseigneur Le Duc d'orléans qui retiré à Ste Geneviève voulait former un jardin de botanique et s'amuser de l'histoire naturelle. M. Guettard qui dans sa jeunesse avait cultivé la botanique, qui ne l'avait jamais perdue de vue pendant le cours de ses études et qui depuis avait étudié les différentes parties de l'histoire naturelle, se trouva alors dans la situation heureuse et de se livrer entièrement à son gout dominant.

A la mort de M. Le Duc d'orléans, il entra comme garde du cabinet d'histoire naturelle auprès de M. Le Duc d'orléans fils du défunt. M. Guettard a beaucoup voyagé en Europe. Indépendamment de ceux qu'il a fait en France, il a vu les deux flandres, la hollande, l'Allemagne, la Pologne, l'Italie. ayant dans tous ses voyages recueilli des observations qui regardent principalement la minéralogie il a donné plusieurs mémoires sur différents fossiles, qui sont inserés dans les mémoires de l'académie royale des sciences Qui font partie de trois volumes in 4° imprimés à Paris."

1- Il est amusant de constater que J-E. Guettard lui-même ne précise pas sa date de naissance.
2- Ce blanc, comme le suivant, est laissé dans le manuscrit de Guettard.

Fig.10 : Plan de situation du Jardin Guettard tel qu'il apparaissait au XIX^e siècle (modifié, d'après L. Marquis, 1881). Le L positionne le "collège communal" d'alors, le "collège Guettard" aujourd'hui.

On notera que l'avenue de la Libération, percée en partie suite aux bombardements de la seconde guerre mondiale, n'est pas visible. L'un des angles du jardin serait donc au niveau du rond point.

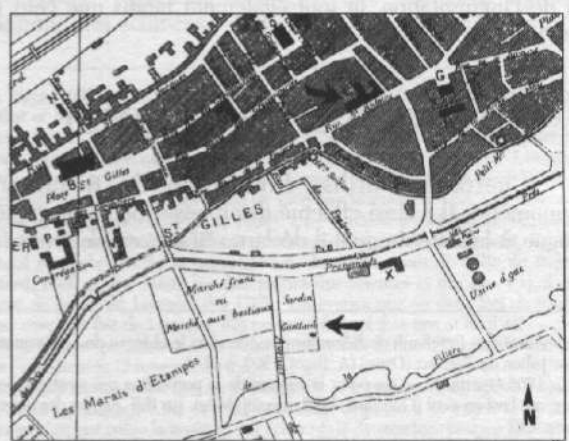


Fig.11 : Dessin de Berchère (Musée d'Etampes). Cette aquarelle de 1889 montre le collège et la tourelle qui lui fait face. On distingue la position de la plaque avec l'inscription latine (voir texte). Comparer cette figure avec les suivantes.



Figure 12

Fig.12 :
Carte postale, du début du siècle, présentant presque la même vue que celle du dessin de Berchère. On notera que la tourelle est restée la même.



Figure 13

Fig.13 :
Carte postale envoyée en 1914. La plaque sur la tourelle est bien visible.

Fig.14 :
Carte postale envoyée en 1934. Sur la tourelle, un balcon est maintenant visible. La tourelle a été modifiée, elle n'est plus sphérique (voir photos suivantes).

Fig.15 :
Photos actuelles de la tourelle: la vue de profil montre clairement que la tourelle a été largement modifiée (elle est en retrait par rapport à sa base). La petite fenêtre présente une date : 1564 (voir détail), celle correspondant à l'installation du collège dans ce bâtiment.



Figures 15

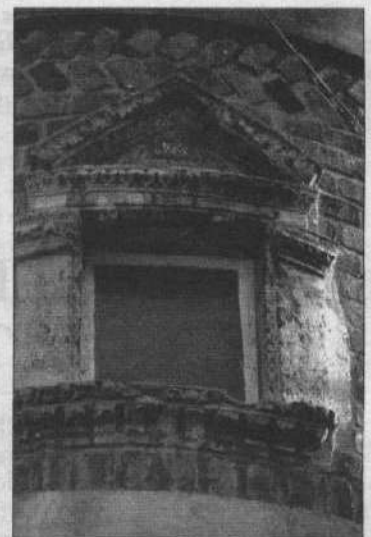


Figure 14

ouvert au public tous les dimanches. Un buste de Jean Etienne Guettard, dû au ciseau de M. H. Richou, y est installé ¹⁰³. En 1912 un accord est passé entre la Société d'horticulture et la Société d'agriculture qui dispose désormais de parcelles dans le jardin Guettard. Elle en fait bénéficier les élèves de la section agricole du collège d'Etampes. Les modalités d'ouverture au public changent : le premier dimanche du mois, de novembre à avril, et tous les dimanches le reste de l'année. Deux ans plus tard, une communication est réalisée entre ce jardin et le nouveau square du Marché Franc ¹⁰⁴.

Un simple jardin

En janvier 1920, le jardin Guettard, dont l'entretien et l'exploitation deviennent onéreux aux deux sociétés, est rendu à la commune qui rachète une serre et du matériel à la Société d'horticulture. La ville l'utilise alors pour les semis des fleurs de ses espaces verts. Des légumes y sont également cultivés et vendus en partie à l'hôpital ¹⁰⁴. La municipalité projette, en 1929, de construire une piscine sur cet emplacement en y réservant une parcelle à la culture des légumes et à celle des fleurs destinées aux squares. Elle abandonne très vite ce projet en raison du caractère tourbeux du terrain ¹⁰⁵. L'année suivante, en exécution d'un arrêté municipal, elle exige que les légumes cultivés dans ce jardin soient donnés exclusivement à l'orphelinat de la Sainte-Enfance. Mais la surveillance s'avère difficile et les produits ne vont pas toujours à leur destination première. Aussi décide-t-elle, en 1932, de louer le jardin sous les conditions suivantes :

- Fournir les fleurs nécessaires aux jardins et squares moyennant le prix de 3500 F
- Faire les plantations et entretenir les squares et les jardins moyennant 1400 F
- Payer un loyer de 1800 F ¹⁰⁶.

De 1944 à 1948, le jardin est exploité gratuitement par un employé municipal ¹⁰⁷.

Ce jardin, qui depuis longtemps avait perdu sa vocation première, cède la place à la construction d'un habitat moderne d'après-guerre. Nous n'avons pu retrouver aucune illustration ni le buste de Jean Etienne Guettard qui puissent évoquer ce qu'était le JARDIN GUETTARD.

LE COLLEGE J.-E. GUETTARD

Pour parler clairement du collège actuel, il convient d'aborder le sujet selon deux voies différentes :

- l'enseignement, tant qu'il n'est pas donné dans les bâtiments qui sont aujourd'hui le collège Jean Etienne Guettard.
- les bâtiments du collège actuel. Ce sont des restes remaniés de l'hôpital Saint-Antoine et d'une chapelle dédiée à Saint-Antoine l'Hermite et à Saint-Sulpice, évêque de Bourges.

En effet, ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que l'enseignement commence à se faire dans les locaux que nous connaissons.

L'INSTITUTION, L'ENSEIGNEMENT

AU MOYEN AGE

Dès le XI^e siècle, l'enseignement est donné dans les écoles monastiques, dépendant d'un couvent, ou dans les écoles épiscopales que dirigent des chanoines spécialisés (chanceliers ou écolâtres). Ce sont les évêques qui donnent aux maîtres leur licence, c'est-à-dire la permission d'enseigner ¹⁰⁸. L'enseignement est donc l'une des fonctions des évêques qui ont le soin des "écoles publiques" et en nomment les responsables ¹⁰⁹.

À la fin du XII^e siècle entre 1184 et 1185 ¹¹⁰, le pape Luce III, dans un acte qui confirme l'établissement du chapitre de Sainte-Croix d'Etampes, donne à celui-ci le droit d'instituer un maître d'École ¹¹¹ qui assure la direction des écoles. Les chanoines de Notre-Dame leur contestent ce droit et le roi Philippe-Auguste, par lettres patentes approuvées à Saint-Jean d'Acre en 1191, règle le dilemme au profit du chapitre de Notre-Dame. Il n'y a pas de localisation de l'enseignement car celui-ci est effectué dans l'habitation du maître. Aucun nom de maître n'est connu avant le milieu du XIV^e siècle. A cette époque ¹¹², en effet, Jean Thomas, prêtre, est nommé maître des écoles par le chancre de Notre-Dame, Inard de Lunaire.

Pendant un siècle encore, les archives sont muettes. Certains auteurs font remonter à 1460 l'institution "collège d'Etampes" comprenant un recteur et deux maîtres, sans que l'on sache où l'on enseigne à cette époque.

A LA RENAISSANCE : FONDATION DU COLLEGE D'ETAMPES (XVI^e siècle)

La fondation certaine du "collège d'Etampes" remonte à François I^{er}. En effet, en 1514, les habitants d'Etampes demandent au roi l'autorisation de prélever une partie des sommes qui leur sont accordées pour les fortifications de la ville afin de construire, consolider ou acheter une maison commode pour y "tenir les écoles" ¹¹³.

Une maison sise à l'angle de la rue Saint-Antoine et la rue du Pont- Quesneaux, actuellement rue Magne, est choisie. François II accorde une aide financière pour la réparation de ce bâtiment. Le 14 juillet 1561, après une expertise de celui-ci par les corps de métier concernés, il s'avère que les dépenses sont grandes et que les ressources prévues sont insuffisantes. Charles IX octroie un nouveau crédit. En 1564, la maison étant devenue trop petite, le maire et les échevins employent les reliquats de leurs revenus pour acheter la maison contiguë située rue du Pont-Quesneaux. Actuellement, à l'angle de cet ensemble, sur la pseudo-poivrière, on peut encore lire "1564" en souvenir de cet événement (voir fig. 11-15). Au début du siècle, était visible sur cette tourelle, comme nous le montre en outre un dessin de Berchère (voir fig. 11), une plaque gravée, mais illisible, dont l'inscription était la suivante :

*Caroli noni Regis Galliarum christianissimi
In Stampenses Scholas beneficentia
Munere structa tuo quod habent haec tecta Camenae
Justitia, ut regnes, et pietate rogant, MDLXIV.*

(= Le collège d'Etampes est redevable de cette maison à la générosité de Charles IX, roi très chrétien de France. Les Muses

103- BME 1 D 41.

104- BME 1 D 43.

105- BME 1 D 47.

106- BME 1 D 48.

107- BME 1D 50 et 1D 51.

108- M. Pastoureaux, 1988, p.118.

109- L'enseignement, pour les clercs et autres, concernait alors surtout les principes de la foi chrétienne et les "arts libéraux" dont "la connaissance pouvait beaucoup

contribuer à celle des choses divines" nous précise dom Basile Fleureau (1683, p.410).

110- Ch. Forteau, 1910, p.3.

111- Le "maître" est alors chargé d'enseigner la grammaire et les "arts libéraux" (c'est-à-dire l'arithmétique, les chants d'église et les psaumes), l'enseignement des choses religieuses revenant au "théologal" (B. Fleureau, 1683, p.411).

112- En 1357 d'après le Cartulaire de Notre-Dame, en 1367 d'après dom Fleureau (in Forteau, 1910).

113- B. Fleureau, 1683, p.422.

qui doivent cet abri à ta générosité prient pour que ton règne soit juste et pieux ¹¹⁴).

Le 15 décembre 1565 ¹¹⁵, une charte de Charles IX ¹¹⁶ ajoute un crédit de 600 livres pour finir les travaux.

Pour l'entretien des maîtres, ce roi accepte qu'une prébende ¹¹⁷ de l'église Notre-Dame d'Etampes soit versée au collège. Elle sera supprimée le 19 février 1569 par un arrêt ¹¹⁸ de la cour. Une somme annuelle de 300 livres tournois est consacrée par la ville à la nourriture et l'entretien d'un précepteur, de deux régents et de deux enfants pauvres, appelés boursiers. Ces enfants, en compensation, sont chargés de travaux quotidiens de nettoyage et de servir aux offices religieux. D'autres élèves fréquentent l'école: des externes, appelés "martinets" car ils sont comparés à des oiseaux fuyant dès l'école terminée, et des internes qui doivent contribuer financièrement à leurs logement et nourriture. L'enseignement est gratuit mais non les fournitures.

En 1575, Henri III, par une lettre patente du 20 août, puis par un arrêté ¹¹⁹ du parlement du 15 septembre 1576, ordonne que les 300 livres sont désormais à prendre sur les revenus excédentaires de l'hôpital Saint-Lazare ¹²⁰. Le premier principal véritable est nommé en 1576, il s'appelle Nicolas Charrier ¹²¹⁻¹²².

XVII^e siècle : ARRIVEE DES BARNABITES

En 1629, devant la difficulté de trouver de bons professeurs les habitants d'Etampes décident de donner la direction du collège aux religieux Barnabites ¹²³. A partir de cette date, les Barnabites assurent l'enseignement. Les élèves commencent alors leurs cours le matin à 7 heures par une messe. Le plain-chant, faisant alors partie d'un enseignement normal, n'est pas enseigné car il est interdit aux Barnabites de par leur statut. De même les humanités, la rhétorique et la philosophie font partie d'un enseignement normal, mais les Barnabites n'enseignent que les humanités.

Les dons

Divers habitants font des dons plus ou moins importants. Trois ont particulièrement retenu notre attention :
° celui de Madame Fleureau, née Duquesnel. Elle est la mère de dom Basile Fleureau, auteur du livre sur Etampes "Les antiquités de la ville et du duché d'Etampes".
° celui de madame Jolly, à la fin du XVII^e siècle, soeur de dom Basile Fleureau, pour servir à agrandir l'église des Barnabites, ou pour bâtir une chapelle ouverte au public (aucune de ces conditions n'a pourtant été suivie d'effet ... ¹²⁴).

* celui de Jacques Peteau, dès 1626. Certainement le don le plus important, soit 9000 livres. Suite à l'installation des Barnabites, ce testament olographe est ramené à 8000 livres par un codicille ¹²⁵ de 1629 ¹²⁶. On comprend mieux l'importance de ce leg quand on sait qu'à l'époque, l'entretien du bâtiment, des enseignants et la prise en charge de deux boursiers représentent 300 livres an. L'installation des Barnabites est beaucoup facilitée par cette opération. Lors de son décès Jacques Peteau ¹²⁷ avait associé à ce leg certaines conditions, dont la construction d'une chapelle et l'entretien de deux boursiers de la ville. Le bâtiment devait être construit dans l'espace vide entre la maison du collège et la maison Guyot (côté Sud de la rue Saint-Antoine). Un rapport du maire d'Etampes en 1796 (16 prairial an IV) ¹²⁸ déplore que rien n'a été fait par les Barnabites. Quant à la prise en charge des deux boursiers elle subsiste jusqu'en 1658. A partir de ce moment, suite à l'inflation, (déjà) il ne reste qu'un seul bénéficiaire. Cette institution sera complètement perdue à la fin du XVIII^e siècle.

XVIII^e siècle : LE SIECLE DES LUMIERES

Début des plaintes

L'administration des Barnabites, jugée excellente au début, est acceptée jusque vers 1732. A partir de cette date des plaintes sont formulées. Louis XV décide alors de faire instruire le dossier. Parmi les plaintes contre les quatre Barnabites du collège, on notera "*c'est un hasard quand quelqu'un de ces pensionnaires, ..., apprend le latin* ¹²⁹", "*ils n'ont point construit le bâtiment ordonné par le testament du Sieur Péteau, ... les bâtiments tombent en ruine*", "*certaines classes sont louées et occupées par des marchands*". L'affaire est longue mais aucune conclusion définitive n'est tirée, et par conséquent aucune action entamée.

Visite de Louis XV

En février 1745, l'infante Marie-Thérèse arrive d'Espagne pour épouser le dauphin. Pour l'accueillir, le roi Louis XV s'avance jusqu'à Etampes, accompagné de son fils. A cette occasion, des maisons particulières de la rue Saint-Antoine sont aménagées afin de loger le roi et le dauphin. Une baraque en bois est construite dans la cour du collège d'alors. Trois classes et une grande salle de ce collège sont utilisées comme cuisine et communs. Le 21 février, le Roi et sa suite assistent à la messe dans la chapelle Saint-Antoine qui fait partie du couvent des Barnabites.

114- Cette traduction de Mme Autelin, ne correspond pas exactement à celles qu'en donnent les auteurs antérieurs. En effet, pour Ch. Forteau (1910, p.9) il s'agit de "Le collège d'Etampes est redevable de cette maison à la bienfaisance de Charles IX, roi de France. Puissent la justice et la piété faire à jamais le soutien de son trône. C'est le voeu que font les Muses pour prix de l'asile que la générosité leur donne en ces lieux". D'autres auteurs traduisent ainsi cette inscription : "Les Muses que tu mets à l'abri dans ces lieux prieront pour que tu sois un roi juste et pieux" et Guibourgé : "Charles, roi de France, C'est ta bienfaisance, ta générosité, qui voulut abriter. Les Muses en ces lieux Sous ton règne glorieux". Selon Mme Autelin la traduction de Forteau est juste mais un peu loin du texte, recomposé dans un style soutenu alors que la deuxième ne traduit que la fin.

La traduction retenue est plus conforme à la manière de s'exprimer actuelle. Mme Autelin précise en outre que Charles IX, alors âgé de 14 ans, effectue en 1564 un tour de France de 27 mois sous la tutelle de sa mère Catherine, régente, au cours duquel le royaume lui est présenté. Cette même année, Catherine de Médicis éloigne à la fois protestants et les ultra-catholiques de la Ligue (n'oublions pas que les guerres violentes de 1562 ont beaucoup marqué Etampes) d'où l'allusion à piété et justitia.

115- L'acte, signé de Benigne Le Ragnois, seigneur de Guignonville, alors notaire et secrétaire du roi, est daté du 15 décembre 1565 et rédigé à Blois.

116- Ch. Forteau, 1910, p.10.

117- Une prébende est un revenu ecclésiastique.

118- Un arrêt est un jugement, une décision d'une cour souveraine ou d'une haute juridiction (généralement suite à une plainte). Un arrêté est un règlement, une décision administrative comprenant généralement un visa de textes (vu la loi ...) et un dispositif par articles.

119- Voir note 10.

120- Cette léproserie est alors située au "hameau de Saint-Michel".

121- Ce Nicolas Charrier est ultérieurement Chanoine de l'église Sainte-Croix -rasée à la Révolution- et curé de Saint-Pierre (Forteau, 1910, p.13).

122- BME n°194.

123- Pourquoi aux Barnabites ? Probablement, en fait, parce que ceux-ci, qui venaient de s'établir dans la région - à Montargis-, comportaient plusieurs étampois (de la famille Fouldrier, ou Foudrier) (Fleureau, p.424). L'un des échevins étant d'ailleurs Jean Foudrier (Forteau, 1910, p.29). Il faut encore noter que dès leur installation dans la région, les Barnabites ont la réputation de dispenser un excellent enseignement. L'avenir, à Etampes comme à Montargis, conduira les utilisateurs à déchanter.

124- Ch. Forteau, 1910, p.30.

125- Cette modification conduit généralement à une grande confusion chez divers auteurs, certains retenant indifféremment la date de 1626 ou 1629, d'autres la somme de 9000 ou 8000 livres. D'autres enfin ajoutent à la confusion en citant seulement 6000 livres (les 9000 livres étaient partagés en 3000 livres pour les bâtiments et 6000 pour la vie).

126- Ch. Forteau 1910, p.33 et BME 195 (28).

127- Jacques Peteau, lieutenant-général du Baillage d'Etampes, était le fils de Geneviève Leverrier, fille du Seigneur de Villemartin dont le château est aujourd'hui occupé par l'Hostellerie de Villemartin.

128- Ce détail est fourni par un rapport du maire à l'administration (in Forteau, 1910, p.36).

129- Les Barnabites ont passé un traité avec le Sr Nicolas Bertrand, maître de quartier à Paris, par lequel ils abandonnent le pensionnat en se réservant la direction des écoles latines. (BME I D 27)

PLAN DE LA MAISON DES B.N. EP. BARNABITES, occupée par le DISTRICT D'ETAMPES, conten. 97. Reches.

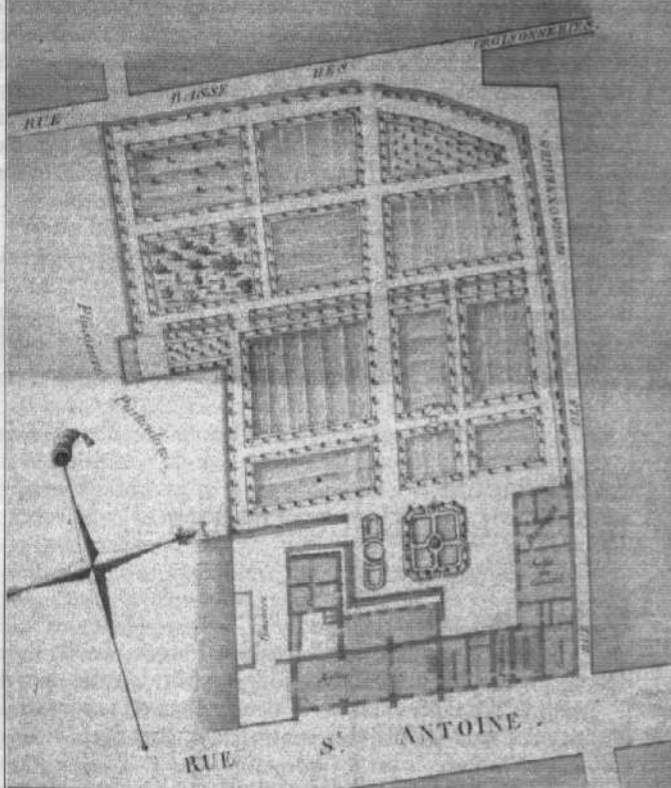
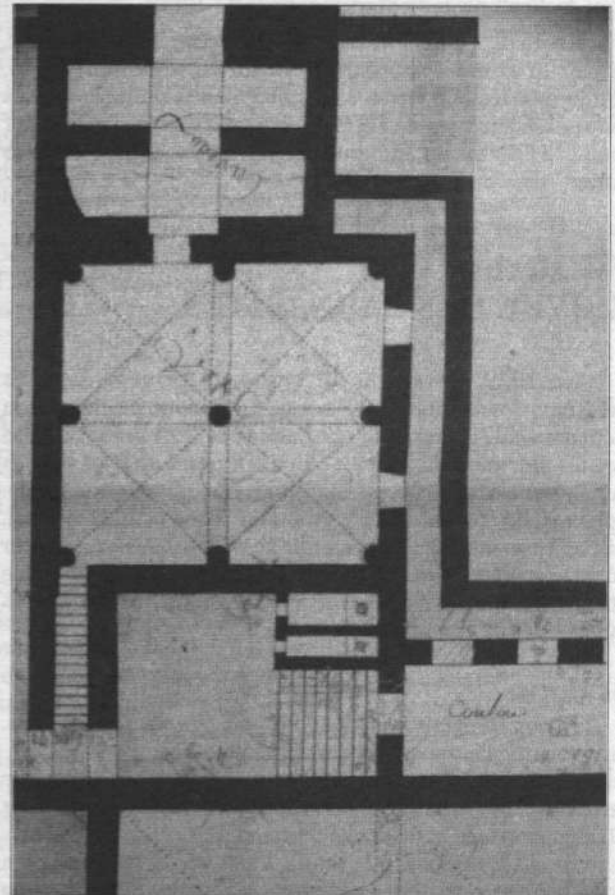


Fig.17 : Plan de la maison des Barnabites, pendant la Révolution. L'ensemble est alors occupé par le district d'Etampes. On note que la rue Saint-Antoine n'est pas encore renommée "Rue de la Révolution" comme elle le sera plus tard, mais qu'à la fleur de lys, qui indique le Nord, est joint le bonnet phrygien (BME 4M1).

Fig.18 : Détail d'un plan du couvent des Barnabites, pendant la Révolution. On y voit clairement la cave et le "caveau" tels qu'ils étaient alors (BME 4M1)



ATTENTION AUX TEXTES

Utiliser des textes anciens n'est pas forcément obtenir LA vérité. Ainsi par exemple un document non daté mais apparemment de la fin du XVIII^e siècle comme pourraient l'indiquer l'encre, le style et le papier (BME, n°194), signale que "le Collège destampes fondé par le Roy henri trois qu'il dotta d'une Somme de trois cent livres a prendre Sur la Maladrerie de Saint Lazare en la même ville: Les lettres Patentes de ces établissemens Sont du Vingt aout mil cinq cent Soixante et quinze". Le même document continue avec une autre différence de date à propos du leg de Jacques Peteau : "... Le Sieur Peteau Sous Lieutenant general du Bailliage d'Estampes, par son testament olographe du premier novembre mil six cent vingt six lègue à ce Collège une Somme de huit mil livres ...".

Utiliser ce document sans analyse critique peut conduire à plusieurs erreurs car :

- 1 - le collège n'a pas été fondé par Henri III puisqu'il existait bien avant cette date, comme en atteste la plaque de 1564. Il est cependant certain que ce roi, par lettres patentes du 20 août 1575, a grandement contribué à sa réfection ;
- 2 - le testament du sieur J. Peteau date de 1626 et il est alors de 9000 livres. Mais son auteur l'a modifié en 1629, le ramenant à 8000 livres.

On le voit, un tel document est dangereux car il contient des éléments de vérité, rien n'est complètement faux, rien n'est complètement juste non plus. Ce type de document est le plus difficile à utiliser.

FONCTIONNEMENT DU COLLEGE EN 1808 : RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS PAR CLASSE ETC.

(in Forteau, 1910, p.141-142)

(extrait du prospectus alors distribué et publié chez Dupré,
impr. à Etampes, 4p. in 8°)

INSTRUCTION PUBLIQUE

PROSPECTUS

POUR
L'ÉCOLE SECONDAIRE COMMUNALE D'ETAMPES.

LA Ville d'Etampes, située presque à une égale distance de Paris et d'Orléans, de Versailles, de Chartres et de Melun, environnée d'une nombreuse population, à lieu d'espérer qu'elle va voir refluir, dans son école secondaire communale, dans le Gouvernement vient de lui accorder le bienfait, les sciences cultivées avec succès, dans son ancien Collège.

Une maison vaste dans une position saine et agréable, recevra les pensionnaires et les externes, des Professeurs d'un mérite et d'une capacité connus, présideront à leur instruction.

L'école est composée d'un Directeur et de trois Professeurs, dont le Directeur fait partie. Les deux premiers enseigneront, conformément aux dispositions de l'arrêté du 19 Vendémiaire an 11, les langues latine et française, la géographie et l'histoire. Le troisième enseignera les mathématiques; il y aura en outre un Maître d'écriture.

Des règlements sages qui au reste ne sont autres que ceux établis par le Gouvernement dans son arrêté cité ci-dessus, et dont l'exécution sera surveillée par les Membres du bureau

(2)

L'administration de ladite école, composé d'après le même arrêté de MM. le Sous-Préfet, le Maire, le Procureur Impérial, deux Membres du conseil Municipal, le Juge de paix, et le Directeur de l'école, doivent assurer les parents que leurs enfants, pour la santé, les mœurs et la religion, n'ont rien de ce qu'ils peuvent attendre de la sollicitude paternelle.

Il ne sera reçu aucun élève qui ne sache lire et passablement écrire.

Les acts d'ajournement seront enseignés aux élèves sur la demande et à la charge des parents.

Les externes payeront une rétribution de quarante-huit francs par an, payable par trimestre et d'avance. Ils seront présentés au Directeur par leurs parents ou leurs répondants, et se conformeront en tout aux règlements qui les concernent.

CONDITIONS DU PENSIONNAT.

Le prix de la pension, fixé par le bureau d'administration est de cinq cents francs, payable par trimestre et d'avance.

Le linge sera blanchi et raccommodé moyennant une somme annuelle de cinquante francs; les parents cependant restent libres de se charger de ce double objet.

Les élèves donneront en entrant, une fois payés, douze francs pour l'entretien de la chapelle.

Ils doivent apporter, en entrant, le trousseau dont le détail suit:

(3)

TROUSSEAU.

Habillimens.

Un habit de drap vert doublé de même, collet et parement pour ceux à boutons blancs ou autres de soie, portant au milieu le nom de l'école secondaire, en soie, en légende, *Exempt.*

Le tout conformément à l'arrêté du Gouvernement du 19 Vendémiaire an 11.

Une redingote idem.

Deux Gilets.

Deux Calottes.

Chemise rond jusqu'à 14 ans.

Chapeau Français après cet âge.

Deux paires de Souliers.

LINGE.

Trois paires de Draps.

Deux Chemises.

Deux Manchons.

Six Cravates de mousseline.

Deux Cravates de soie noire.

Six paires de bas de soie bien mélangés.

PENES et MÈRES.

Le Gouvernement a voulu nous donner les moyens de procurer à vos enfans une éducation saine et rapprochée de vous. Vous vous enpresserez de les faire participer à ce nouveau bienfait.

Un établissement en quelque sorte placé sous vos yeux,

(4)

surveillés par vos premiers Magistrats, vous offre la certitude de procurer à vos enfans les moyens de se faire connaître avantageusement, dès leurs premières années, et de jouir dans la suite de tous les avantages d'une bonne éducation, sans laquelle on ne peut parvenir à aucune place distinguée, et avec laquelle, il n'y a point de grade que l'on n'ait le droit d'espérer sous un Gouvernement éclairé et juste, qui se fait un devoir de récompenser le mérite par-tout où il peut le découvrir.

A Etampes de l'Imprimerie de DUPRÉ.

Fig.19 : Prospectus pour l'école secondaire communale d'Etampes lors de son ouverture sous l'Empire (1808).

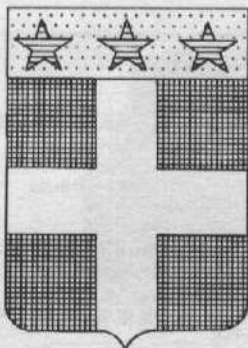


Fig.16 : Blason des Barnabites : "de sable à une croix d'argent et un chef d'or chargé de 3 étoiles d'azur".

"Conformément audit article, le premier professeur fera les sixième et cinquième classes. Dans la sixième, on enseignera les éléments de la grammaire latine et française; on commencera à expliquer les auteurs latins les plus faciles, et on montrera à chiffrer.

"Dans la cinquième, on continuera l'explication des auteurs latins et français, on y joindra la lecture de quelques auteurs français les plus à la portée des jeunes gens et analogues aux auteurs latins qu'on aura mis entre leurs mains; on leur fera apprendre par coeur les morceaux les plus intéressants; on exercera les élèves à pratiquer les quatre règles de l'arithmétique sur les nombres entiers seulement.

"Le deuxième professeur fera les quatrième et troisième classes. Dans la quatrième, l'on continuera l'étude des langues latine et française et de l'arithmétique, et on enseignera les éléments de la géographie.

"Dans la troisième, on expliquera les poètes latins les plus faciles à traduire, et on ne lira, ou n'apprendra que les poètes français de même genre; on donnera en outre les éléments de la chronologie et de l'histoire.

"Le troisième professeur fera les sixième et cinquième classes de mathématiques. Dans la sixième, on enseignera l'arithmétique jusqu'aux fractions décimales exclusivement et les éléments de l'histoire naturelle.

"Dans la cinquième, le reste de l'arithmétique, les premiers éléments de physique et quelques propositions de géométrie nécessaires pour la pratique des opérations les plus faciles du toisé et de l'arpentage.

"Les meubles, effets et ustensiles qui doivent former le premier établissement de l'école pour lequel il a été compris dans le budget de la commune une somme de 2.400 francs et qui sont indispensables, comme tables, chaises, bancs, poêles, chandeliers, etc..., seront compris dans un état qui sera joint à la présente délibération.

"La somme de 3.000 francs également proposée dans le budget de 1808 pour subvenir au traitement du directeur et des professeurs, sera ainsi répartie.

"Au directeur-professeur, 1.500 francs; au deuxième professeur, 900 francs; au troisième professeur, 600 francs. Le directeur et les deux autres professeurs auront en outre les 2/3 dans le produit des rétributions des élèves externes et qui seront distribués, savoir: 1/3 au directeur et un autre 1/3 aux deux professeurs; le bureau se réservant le dernier tiers pour les menues dépenses de l'école.

"Le prix de la pension des élèves pensionnaires sera de 500 francs payable par trimestre et d'avance.

"La rétribution des externes sera de 4 fr. par mois, payable de même.

"Il sera fait un prospectus pour faire connaître cet établissement et inscrire les personnes qui s'y proposeraient d'y faire entrer des élèves pensionnaires, des conditions qu'elles auraient à remplir".

Suite des plaintes

En 1762, la ville d'Etampes se fâche encore et ordonne aux Barnabites une restauration, tant des bâtiments du collège que de l'enseignement dû. Il ne semble pas que ce texte soit suivi d'effet car en 1765 une nouvelle enquête, effectuée par le Parlement de Paris, mentionne les plaintes des habitants (de 1763) contre les Barnabites au sujet du délabrement du collège. Les habitants demandent alors le rétablissement de la gestion par des particuliers, sous contrôle du maire et des échevins, comme avant l'appel aux Barnabites, en 1629. Cette demande n'a, elle non plus, pas de suite.

L'enseignement est règlementé en 1770 par un arrêt du Parlement¹³⁰. A cette époque, le collège est tombé si bas que l'arrêt examine les moyens de lui rendre une "sorte d'existence".

En 1779, suite à de nouvelles plaintes, la direction du collège n'est plus confiée aux Barnabites mais à un laïc, Jean-François-Louis Bonnet. L'enseignement semble alors retrouver quelque qualité, mais le bilan qui en atteste, en 1790¹³¹, est de la main du responsable de l'enseignement !...

Boursiers bénéficiaires

Le don de J. Peteau au collège, en 1629 avait institué deux bourses. On a vu que 30 ans plus tard il n'y en avait plus qu'une. Nous allons voir ce qu'il en est à la fin du XVIII^e, avec un personnage bien connu.

En 1780 le Conseil municipal de la ville choisit le boursier. Il décide qu'il s'agira de Jean-Gérard Geoffroy, fils aîné de **Jean-Gérard Geoffroy**, procureur¹³². Quatre ans plus tard (2 avril 1784), **Etienne Geoffroy** est nommé bénéficiaire de la bourse à compter du jour où son frère, précédent boursier, aura quitté ses études. Etienne, âgé de 12 ans, est alors clerc tonsuré. Son père le destine en effet à la prêtrise, et il est quelque temps chanoine de Sainte-Croix d'Etampes, bien que non prêtre. Cet élève, boursier jusqu'au 30 septembre 1791, deviendra le célèbre naturaliste connu sous le nom de Geoffroy-Saint-Hilaire¹³³. La bourse sera supprimée en 1792, juste avant la fermeture du collège.

PENDANT LA REVOLUTION

A la fin de l'année 1791, Jean-François-Louis Bonnet est encore principal du collège mais pour peu de temps car celui-ci va bientôt fermer et être déclaré bien national.

Réaction de la Municipalité

Le 2 floréal an II (21 avril 1794), la commune d'Etampes envisage de louer l'immeuble d'alors en deux parties et le fait expertiser. Deux ans plus tard, elle écrit aux administrateurs du département de Seine-et-Oise "à l'effet de protester contre des soumissions faites pour le collège apparemment regardé comme bien national soumissions clandestines et abusives qui n'ont pour principe que l'erreur et la cupidité"¹³⁴. "Une procédure de vente est en marche. Malgré de nombreuses revendications pour conserver son droit de propriété sur l'immeuble, la commune ne peut obtenir l'annulation de la vente. Elle précise que les

bâtiments lui appartiennent depuis trois cents ans mais elle ne peut produire aucun titre de propriété. En dernier recours, elle demande l'installation d'une "école intermédiaire" dans la maison du collège, "la seule propre à cet usage et qui de tous temps a servi à l'éducation."¹³⁵ Cette dernière démarche est un échec.

Vente de la maison du collège

Le 9 pluviôse an VI (28 janvier 1798), la maison du collège est vendue comme bien national de première origine¹³⁶. Décrite à cette occasion, on sait qu'elle comporte deux corps de logis. Ils sont séparés par une porte charretière ouverte sur la rue du Pont-Quesneau. L'un d'eux longe la rue du Pont-Quesneau. Il fait 50 pieds de long (16m) sur 17 de large (5,5m). L'autre, 47 pieds de long (15,2m) sur 23 pieds de large (7,4m), longe la rue Saint-Antoine. Les deux bâtiments sont percés d'une petite porte ouvrant sur chacune des deux rues. Ce sont de très anciennes constructions en très mauvais état et en partie étayées. La cour n'est pas pavée¹³⁷.

Le citoyen Jean Baptiste Charles Brou, instituteur et percepteur des contributions de la commune d'Etampes, se porte acquéreur pour 6300 F¹³⁸. Il y installe immédiatement une école après avoir effectué quelques réparations urgentes¹³⁹.

En janvier 1812, une lettre du grand-maître de l'université impériale, envoyée au préfet de Seine-et-Oise, apporte quelques précisions sur cette école. "Il existe dans la commune d'Etampes un pensionnat tenu par le Sr Brou et fréquenté par environ 80 élèves tant internes qu'externes. Le chef de cette maison n'avait obtenu jusqu'à présent qu'une autorisation provisoire. Son obstination à ne plus se soumettre aux règlements de l'Université ne le rend pas digne de faire à l'avenir partie du corps enseignant. D'ailleurs la ville d'Etampes ne comporte d'autre établissement d'instruction que son collège et une école primaire. Loin de confirmer l'autorisation provisoire accordée à M. Brou, je la lui ai retirée : les élèves de son pensionnat seront réunis à ceux du collège..."¹⁴⁰. Ce collège est celui nouvellement installé dans l'ancien hôpital Saint-Antoine.

LES BATIMENTS DU COLLEGE ACTUEL

L'HOPITAL SAINT-ANTOINE

L'hôpital, construit petit à petit, ne l'aurait été, initialement, que pour y loger des passants¹⁴¹. Le plus ancien texte mentionnant cet hôpital, sous le nom d'Aumônerie des Bretons¹⁴², date du début du XIII^e (1210). Son administration est alors effectuée par un prêtre nommé par les chanoines de Notre-Dame. Ceux-ci en auront la charge jusqu'au XVI^e.

En 1560, suite aux édits royaux réformant l'administration des hôpitaux, les chanoines de Notre-Dame cessent d'administrer l'hôpital Saint-Antoine. Ils sont remplacés par deux Notables Bourgeois nommés d'abord par le bailli puis par le Maire et les Echevins. Cette situation dure jusqu'en 1629 date à laquelle l'hôpital devient le couvent des Barnabites.

130- Arrêt de la cour de parlement portant règlement pour le collège d'Etampes et les maîtres de pensions résidants dans ladite ville (extrait des registres du Parlement du 27 août 1770, Paris, ed. Simon, in 4, 12 p.).

131- Bilan accompagné d'un compte-rendu dans lequel apparaît d'ailleurs un dénommé Guettard, fils d'un marchand, de la famille du naturaliste, qui a obtenu "de grands succès à Versailles et à Paris".

132- On notera qu'en fait "d'enfant pauvre" il ne s'agit pas de n'importe qui puisque le bénéficiaire est fils d'un notable.

133- Le nom composé "Geoffroy-Saint-Hilaire" n'est pas patronymique. Nous savons en effet qu'il est descendant de Geoffroy. Cet Etienne ayant plusieurs frères l'habitude était de les distinguer par un additif caractéristique, il y avait ainsi:

- Geoffroy Saint-Hilaire, l'aîné, parce qu'il avait été élevé au village de Saint-Hilaire dans la vallée de la Chalouette,

- Geoffroy-Château qui habitait rue du Château à Etampes,

- Geoffroy-du Port, qui était né près de la promenade du port,

- Geoffroy-Dumortou, qui avait épousé Mlle Dumortou.

134- ADY 1 Q 244.

135- Ch. Forteau, 1910, p.115.

136- Biens de première origine: ce sont les biens du clergé. Les biens de deuxième origine sont ceux des personnes qui ont émigré durant la Révolution.

137- ADY 1 Q 244.

138- Ch. Forteau, 1910, p.115, indique comme prix d'achat 3 600 livres.

139- ADY 1 Q 180 et 1 Q 244.

140- ADY 2 T 1.

141- L'hôpital, hospital était en effet initialement un lieu d'hospitalité gratuite pour le voyageur, qu'il soit malade ou non. Seule la signification en centre d'accueil des malades est restée en usage.

142- Cette "aumônerie des Bretons" tirerait son nom de ce que les Bretons y logeaient lors de pèlerinages d'après B. Fleureau (p.425).



Fig.21 :
Entête de lettre émanant du Collège Communal d'Etampes, en 1830.

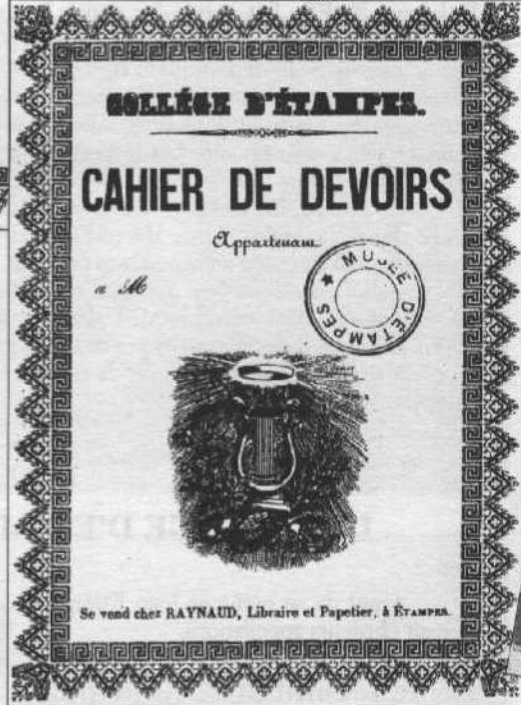
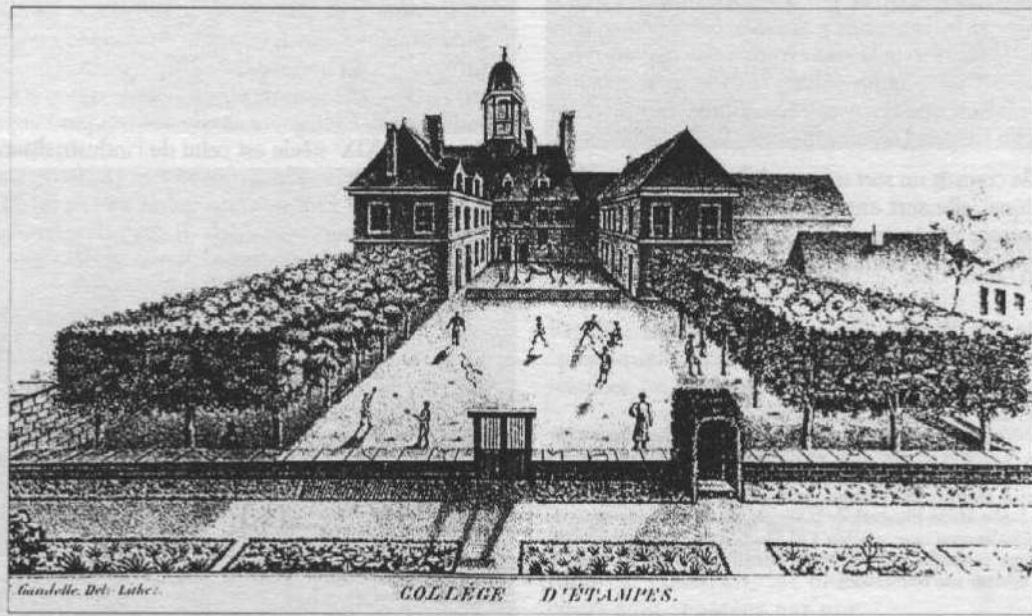


Fig.23 :
Couverture d'un cahier de devoirs d'élève du collège d'Etampes (BME non classé).



Fig.31 :
Classes de cinquième et sixième, en 1913-1914. Seuls les pensionnaires portent un uniforme (BME).

Fig.20 :
Gravure du collège, probablement vers le milieu du XIX^e siècle. En effet, des enfants jouent dans les cours, le collège est donc ouvert (postérieur à 1808), et l'ancienne chapelle existe encore. Cette gravure a dû être réalisée entre 1808 et 1867.



LE COUVEN DES BARNABITES (XVII^e siècle)

Les Barnabites sont appelés le 5 septembre 1629 pour enseigner. Ne disposant pas de chapelle, les bâtiments et la chapelle de l'hôpital Saint-Antoine leur sont confiés. Ils y installent leur couvent dont les armes sont "de sable à une croix d'argent et un chef d'or chargé de 3 étoiles d'azur" (fig. 16).

De cet ensemble il ne reste, à la fin du XVII^e siècle, que "quelques vieux bâtiments proches de la chapelle" nous dit dom Fleureau¹⁴³.

Les Barnabites habitent leur couvent jusqu'en décembre 1790.

DANS LA TOURMENTE REVOLUTIONNAIRE

Lors de la préparation des Etats généraux, les 140 membres de l'ordre du Clergé du district d'Etampes se réunissent, le 10 mars 1789, dans la salle des Barnabites¹⁴⁴, sous la présidence de l'abbé de Tressan, commandataire¹⁴⁵ de Morigny. Les religieux barnabites donnent leur démission et quittent l'établissement fin décembre 1790¹⁴⁶.

L'utilisation des bâtiments

Les locaux sont déclarés biens nationaux. Des plans sont dressés en 1791 afin de les aménager pour l'installation de l'administration du district (voir plans des fig.17 et 18).

Les bâtiments servent de lieu de réunion publique, de caserne, de magasin militaire. Le district y établit ses bureaux jusqu'en 1795. En novembre de la même année, la municipalité demande au département l'autorisation de s'installer à la place du district.

Le but officiel est que la maison commune (l'hôtel de ville) est devenue trop petite, le but réel est que la municipalité essaie de récupérer ces locaux que l'Etat s'est attribué. Ce désir transpire d'ailleurs de l'acte de délibération du conseil général de la commune du 18 novembre 1795 qui précise "*l'administration communale occupera la maison des ci-devant Barnabites faisant autrefois partie du patrimoine de la commune*"¹⁴⁷. Six courriers restent sans réponse. Mais la partie militaire commence à faire pression pour disposer de davantage de place. Le bureau des hypothèques et d'autres services cherchent des locaux. La municipalité en profite et réitère sa demande auprès du département. Celui-ci autorise enfin, le 27 pluviôse an IV (février 1796), de "*transférer l'administration municipale d'Etampes dans la maison occupée par le ci-devant district en y réunissant le bureau et les magasins militaires, la bibliothèque et le musée ainsi que le bureau de la conservation des hypothèques, d'en payer le loyer.*"¹⁴⁸. La municipalité s'installe le jour même dans l'ancienne maison des Barnabites. L'année suivante, les jardins sont loués au citoyen Lemaire fils.

La chapelle connaît un sort un peu différent. D'abord lieu de réunion publique, elle sert ensuite "*de dépôt aux équipages des troupes de passage à Etampes*"¹⁴⁹. Le 25 frimaire an VI (15 décembre 1797), le conseil municipal décide d'y transférer la garde nationale.

Le 14 floréal an VI (3 mai 1798), l'administration départementale demande à la municipalité de libérer la maison des Barnabites et la chapelle afin qu'elles puissent être vendues comme biens nationaux. La municipalité essaie, encore et toujours, d'expliquer que ce bien est le sien et non un bien national. La mise en vente est suspendue mais un loyer lui est imposé. Cette charge étant trop lourde, elle va réintégrer l'hôtel de ville.

Ecole secondaire

Concernant la propriété de l'ancienne maison des Barnabites, la discussion va durer jusqu'en 1806. Cette année là, les nombreux efforts de la municipalité sont récompensés car, si elle ne retrouve pas ses droits de propriété, elle est autorisée à y installer une **école secondaire municipale**.

Il existe une **école secondaire particulière** - entendons privée - depuis 1796, placée sous la direction de M. Delanoue¹⁵⁰. Elle fait partie des douze "maisons d'éducation particulières" autorisées à prendre ou à conserver le titre d'écoles secondaires dans le département de Seine-et-Oise. Elle a un effectif de trois professeurs pour environ soixante élèves dont une quinzaine sont pensionnaires. Elle fonctionne sans aucun avantage de la municipalité. Les inspections annuelles signalent sa très bonne tenue, tant des locaux que de l'enseignement¹⁵¹.

En l'an XI, M. Delanoue émet le désir de transférer son école dans "la Maison des Barnabites comme ayant été originairement destinée à l'instruction publique." "*La municipalité et le conseil d'arrondissement appuient vivement sa demande*"¹⁵². La réponse se faisant attendre, M. Delanoue s'installe à Paris en 1806. Il ne sera donc pas le premier principal de l'école secondaire municipale, aux grands regrets du maire et des habitants.

LE COLLEGE D'ETAMPES

Avant de se nommer Jean Etienne Guettard, le collège connaît plusieurs appellations.

Ecole secondaire Municipale

Elle est fondée en juillet 1806 par un décret signé de Napoléon. La municipalité quitte alors l'ancienne maison conventuelle des Barnabites qu'elle arrange de façon convenable pour réintroduire l'enseignement public dès 1808 (fig.19). Il y a alors trois professeurs, dont le directeur, Hector-Felix Dubos. Deux enseignants sont chargés de l'enseignement du français, latin, histoire et géographie, le troisième: les mathématiques. La répartition des enseignements est donnée en annexe. A côté des professeurs est nommé un maître d'écriture.

En 1818, une école d'enseignement mutuel¹⁵³ est rattachée au Collège, mais elle ne vivra pas longtemps¹⁵⁴.

Le XIX^e siècle est celui de l'industrialisation. Il n'est donc pas surprenant de voir qu'en 1829 on crée une classe commerciale. Elle ne dure qu'un an (fig.20-21). Mais en 1831 naissent les cours industriels. Il s'agit de cours habituels avec une orientation sur la pratique : tenue de livres comptables, dessin technique, sciences appliquées à l'agriculture, etc.¹⁵⁵.

143- Ch. Fleureau, 1683, p.424.

144- L. Marquis, 1885, p.147.

145- Abbé commendataire : Abbé qui jouit d'un bénéfice ecclésiastique sans remplir les conditions requises, ni exercer effectivement ses fonctions. Il peut être un laïc qui se contente de percevoir des revenus. Depuis François Ier, seul le roi peut donner une abbaye en commendation. A Morigny par exemple, sans moines à partir de 1743, les revenus sont donnés à l'abbé Marie-Elizabeth de la Vergne, neveu de l'archevêque de Rouen et sont ainsi cumulés avec ceux attachés à sa fonction de vicaire général du diocèse de Rouen. Ne pas confondre commendataire (bénéficiaire d'une commendation) et commanditaire (qui effectue une commande).

146- BME 4 M 1.

147- Ch. Forteau, 1910, p.106.

148- Ch. Forteau, 1910, p.108.

149- Ch. Forteau, 1910, p.118.

150- Ce Delanoue est ancien curé de Méréville, et, dès le début de la Révolution, fervent défenseur des idées nouvelles. Il se marie avec Marie-Anne Gouny, 17 ans, fille de chirurgien, sur la place publique de Méréville.

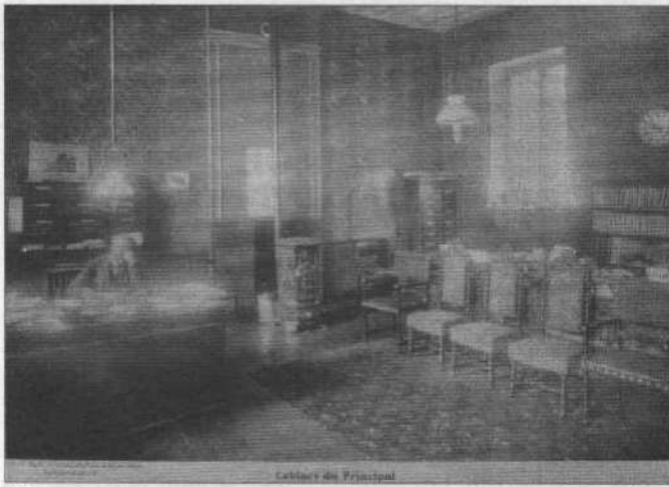
151- ADY 44 T 1 et 2 T 1.

152- ADY 2 T 1.

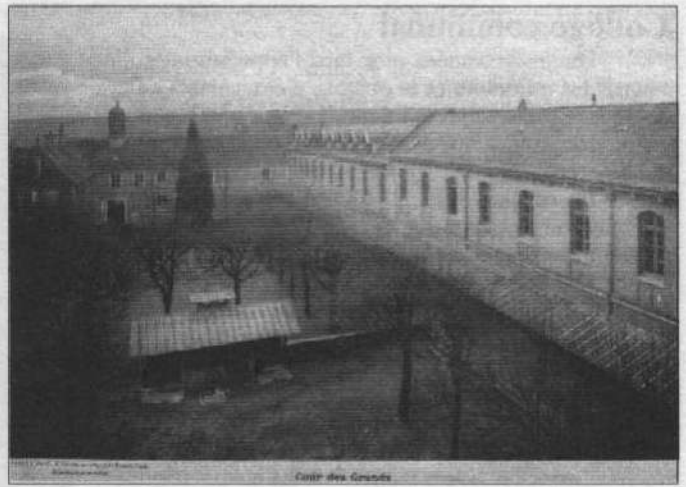
153- C'est un enseignement dans lequel certains élèves (moniteurs) instruisent, sous la direction du maître, leurs camarades moins avancés.

154- M. Saisset, 1886, p.13.

155- M. Saisset, 1886, p.14.



Cabinet du Principal



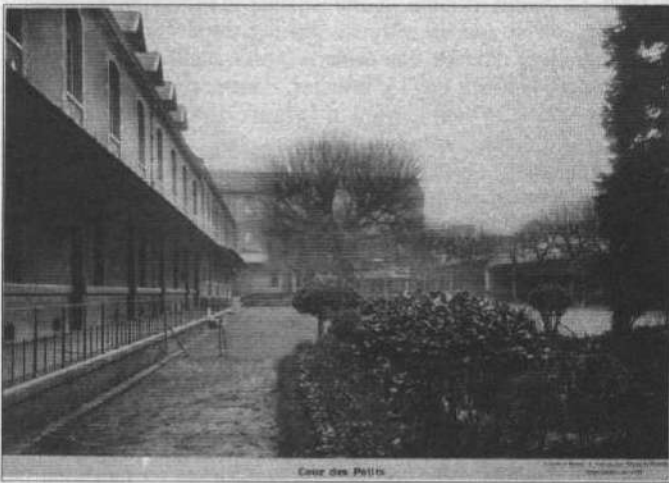
Cour des Grands



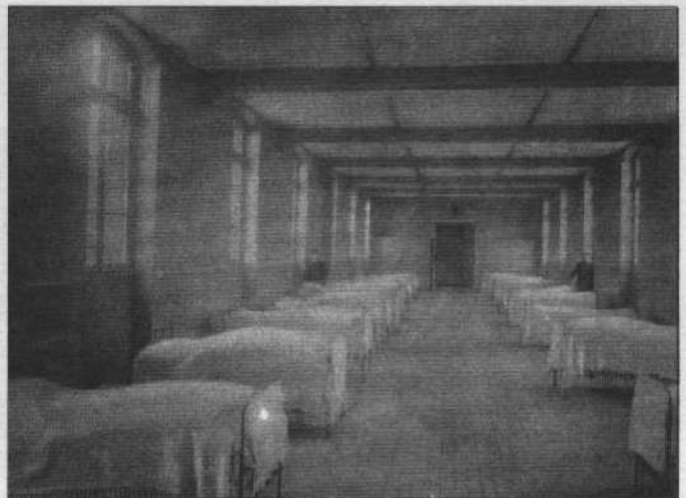
Cabinet de Physique



Réfectoire



Cour des Petits



Classe de Dessin

Fig.24 : Le cabinet du principal, en 1913-1914 (BME)

Fig.25 : La salle de cours de "physique", c'est-à-dire des sciences, en 1913-1914 (BME)

Fig.26 : La salle de dessin, en 1913-1914 (BME)

Fig.27 : La cour des petits, en 1913-1914. le bâtiment du fond est construit, les deux cours sont séparées par une haie (BME)

Fig.28 : La cour des grands, en 1913-1914 (BME)

Fig.29 : Le réfectoire, en 1913-1914 (BME)

Fig.30 : Le dortoir, en 1913-1914 (BME)

Collège communal

Quelques années plus tard l'appellation "collège communal" est introduite et le nombre d'enseignants s'élève à six, y compris le principal. A la fin du XIX^e leur nombre atteint quinze soit douze professeurs, deux maîtres d'école et le principal¹⁵⁶. Le nombre d'élèves croît régulièrement.

En octobre 1867, le conseil municipal souhaite qu'une modification soit apportée dans le bâtiment formant la chapelle (fig.22). Il propose "d'établir un plancher qui laisserait libre au-dessus une pièce qui aurait au moins 2,78 m sous plafond et servirait de petite chapelle et de salle de catéchisme"¹⁵⁷. En 1868, des travaux sont réalisés¹⁵⁸ (figure 22). Au début du XX^e siècle, on voyait encore, dans cette petite chapelle, un tableau dont le thème est la vierge présentant l'enfant Jésus à un archevêque, qui a été offert par Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire¹⁵⁹.

L'ambulance

Pendant la guerre de 1870, une partie du collège est transformée en ambulance¹⁶⁰ mais quelques élèves sont encore présents. En janvier 1871, quelques jours avant la signature de l'armistice, un conseiller municipal demande si "dans le but de soulager momentanément les charges de la commune et de préserver la santé des rares élèves qui suivent encore les cours d'un collège transformé en ambulance, on ne devrait pas fermer les classes jusqu'à nouvel ordre..."¹⁶¹. Après enquête médicale faite par deux médecins étampois, sur la promesse des médecins allemands qu'aucun des vingt-six blessés n'est contagieux et qu'ils n'en admettront pas, les cours sont immédiatement rouverts¹⁶². M. Maraudel, principal, désire quitter la direction du collège mais reste à son poste "afin de préserver le collège, autant qu'il sera en son pouvoir, des dangers de l'invasion et de l'occupation..."¹⁶³.

Réorganisation de l'enseignement

Après la guerre, en décembre 1871, le nouveau principal du collège désire réorganiser l'enseignement scientifique, l'enseignement classique étant satisfaisant. Il déplore le manque d' "éléments suffisants pour les jeunes gens qui se destinent aux carrières industrielles, commerciales et surtout agricoles. Cette absence d'études spéciales oblige les parents à envoyer leurs enfants soit à Paris, soit dans les villes voisines...". Il est alors créé une chaire spéciale de physique, de chimie et des sciences naturelles particulièrement appliquées à l'agriculture¹⁶⁴. La municipalité cherche à faire revivre pleinement son collège. Elle décide, en mai 1875, de construire un bâtiment au fond de la cour. Il comprend quatre classes, notamment celle de physique et le laboratoire, et une chapelle à l'étage. D'autres locaux sont aménagés en dortoirs¹⁶⁵. Ce bâtiment est démoli au bout de huit ans et remplacé par un autre plus solide¹⁶⁶. (fig.23-30).

Le déclin

Après une période de prospérité, le collège, comme beaucoup de collèges français, est en déclin en 1890. Le conseil municipal analyse les causes de ce déclin. Ce sont : "la crise agricole, la suppression du volontariat et surtout l'esprit moderne, qui pousse les familles à rechercher de préférence, pour leurs enfants, une instruction professionnelle utilisable presque

aussitôt dans l'industrie, le commerce ou l'agriculture..." Le conseil décide de nommer un professeur d'agriculture l'année suivante. Celui-ci n'assurera réellement les cours qu'en 1904¹⁶⁷.

COLLEGE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE

En décembre 1891, la municipalité émet un avis favorable à la requête de l'Association des Anciens Elèves du Collège d'Etampes demandant que celui-ci porte le nom du célèbre savant étampois, ancien élève, Geoffroy-Saint-Hilaire¹⁶⁸.

Le déclin continue

Au début du XX^e siècle, la situation du collège reste précaire. La ville envisage même de le supprimer car son entretien lui coûte très cher. Le nombre d'élèves n'est pas élevé et la plupart sont étrangers à la ville. Cette situation risque de se dégrader car il est même prévu une diminution des effectifs. En 1910, quinze élèves seulement fréquentent les classes supérieures¹⁶⁹.

Une solution financière est apportée en 1911. La ville passe un traité avec l'Etat qui prend en charge 80% des dépenses du collège, c'est-à-dire que la subvention annuelle de la municipalité passe de 15025 F à 2000 F¹⁷⁰. On cherche également à augmenter les effectifs du collège en proposant la création d'une école primaire supérieure annexée à ce dernier afin "de remplir des bâtiments qui ne semblaient jusqu'ici tristes et trop vastes que parce qu'ils n'étaient pas suffisamment peuplés." Mais ce projet ne sera réalisé qu'en 1938. On y ajoutera alors un enseignement technique adapté à l'agriculture, à l'aviation, à la mécanique et au commerce¹⁷¹.

Pendant la première guerre mondiale (fig.31), une partie des locaux du collège sont transformés en hôpital militaire par l'Association des Dames Françaises qui y avait un local depuis 1902. Le conflit terminé, la municipalité se préoccupe de l'avenir de son collège qui ne retrouve pas la prospérité qu'il a connu. Elle envisage d'ouvrir une école professionnelle. Elle renonce à ce projet préférant celui d'installer, dans certains bâtiments du collège, le 104^{ème} régiment d'Infanterie. Elle précise que "l'existence d'une garnison paraît devoir rendre plus de services à la ville que l'existence d'une école professionnelle." Des élections municipales ont lieu et le projet ne sera pas repris. En vue d'augmenter le nombre d'élèves, les nouveaux élus demandent au département qu'il soit envoyé des boursiers au collège d'Etampes. Il reçoit 38 pupilles de la Nation dont plusieurs âgés de 5 à 7 ans. Ce qui pose de nombreux problèmes d'organisation matérielle comme d'enseignement et change la destination même du collège. Un conseiller municipal va jusqu'à demander sa suppression au bénéfice d'un orphelinat. Cependant rien ne change car ce sont ces pupilles qui font vivre l'établissement¹⁷². Le collège est en situation d'attente jusqu'en 1925. Le nombre d'élèves reste peu élevé : trois élèves en moyenne par professeur¹⁷³! (Fig.32-35)

Un nouvel essor

En 1925 une campagne de publicité, lancée quatre ans auparavant, commence à porter ses fruits. Elle consistait en une diffusion de prospectus et d'affiches apposées dans les com-

156- L. Marquis, 1885, p.147.

157- BME 1 D 27.

158- Ch. Forteau, 1910, p.144 précise que "l'ancienne chapelle des Barnabites a été démolie en 1868 pour agrandir les bâtiments du collège ; et il en fut fait une autre au-dessus."

159- Ch. Forteau, 1910, p.144.

160- Par ambulance, il faut entendre hôpital militaire provisoire.

161- BME 1 D 28.

162- M. Saisset, 1886, p.15.

163- BME 1 D 28.

164- BME 1 D 28.

165- BME 1 D 29 et 1 D 30.

166- BME 1 D 31.

167- BME 1 D 33 et 1 D 37.

168- BME 1 D 33.

169- BME 1 D 38 et 1 D 40.

170- BME 1 D 40.

171- BME 1 D 41 et 1 D 49.

172- BME 1 D 43.

173- BME 1 D 45.



Fig.32 :
Le collège Geoffroy-Saint-Hilaire en 1909. Le moulin Sablon est bien visible sur cette photo.



Fig.33 :
Le collège au début du siècle.



Fig.34 :
Le réfectoire (comparer avec la fig.29, le sol est maintenant un plancher).

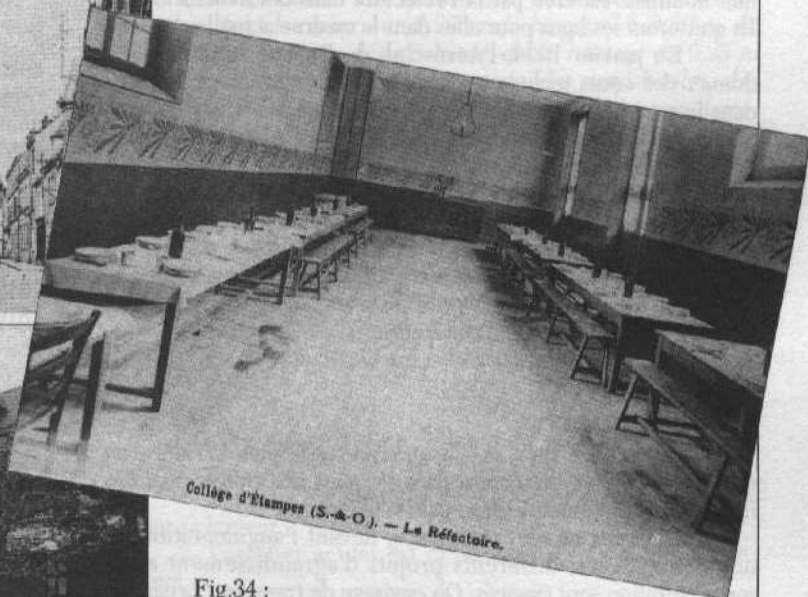


Fig.35 :
Un coin de la cour du collège.

Fig.36 :
Les pompiers devant le collège en 1936



munes du département et dans les gares parisiennes. De nouveaux élèves venus de Paris et des environs d'Etampes viennent grossir les effectifs.

En juillet de cette même année, une loi règle les relations entre les villes et les collèges et lycées. Un traité en trois points est signé entre la ville et l'Etat en septembre 1926 :

- la ville s'engage à maintenir, pendant la période du 1er octobre 1925 au 31 décembre 1930, son collège communal dans les conditions déterminées par la loi du 13 juillet 1925,
- une convention est passée avec le principal du collège pour la gestion du pensionnat,
- des jeunes filles peuvent être admises en qualité d'externes mais en aucun cas elles ne peuvent être demi-pensionnaires, ni même externes surveillées^{174 175}.

Différents occupants

Certains occupent une partie du collège comme le service d'incendie et l'Aéro-club de Beauce. D'autres l'aménagent entièrement et lui retire sa raison d'être, l'enseignement.

Il existe un poste municipal d'incendie dans l'enceinte du collège. Les véhicules et le matériel des sapeurs-pompiers y sont entreposés (fig.36). En 1944, un service permanent, composé de huit hommes, est créé par la Préfecture dans ces mêmes locaux. Ils quitteront les lieux pour aller dans la caserne actuelle en 1952.

En janvier 1934, l'Aéro-club de Beauce est autorisé à donner des cours techniques dans une salle qui lui est affectée dans le grand bâtiment qui longe la rue Brunard¹⁷⁶. Il reste une plaque où l'on devine "AÉRO-CLUB DE BEAUCE" au-dessus de la porte située rue Brossard.

Pendant la deuxième guerre mondiale, le collège est d'abord transformé en hôpital complémentaire, l'internat est supprimé et les classes sont transférées dans différents immeubles de la ville, notamment l'ancienne sous-préfecture, le casino et l'immeuble du 3 rue Sainte-Croix. Il est ensuite réquisitionné par l'armée d'occupation.

L'après-guerre

En octobre 1944, la ville vote un crédit pour la remise en état du collège et des écoles dans lesquels des transformations importantes ont été exécutées par les allemands.

Dans les années cinquante, devant l'augmentation du nombre d'élèves, différents projets d'agrandissement et de restructuration sont avancés. On envisage de transférer la cantine scolaire, les pompiers, les quatre classes primaires et l'internat pour développer l'enseignement technique et transformer le collège municipal en lycée. Une caserne de pompiers est construite et les classes primaires sont relogées dans l'ancien orphelinat de la Sainte-Enfance¹⁷⁷. Il devient Lycée municipal en 1961.

Un nouveau lycée est construit sur les "pentes de Guinette", terrain acquis par la ville en 1954. Il est ouvert à la rentrée scolaire de 1963 et prend le nom de lycée Geoffroy Saint-Hilaire. Les bâtiments de la rue Saint-Antoine restent inoccupés quelques années. En février 1966, il est envisagé d'y établir un collège d'enseignement secondaire à quatre options, ouvrant des voies nouvelles dans l'esprit de la réforme de l'enseignement¹⁷⁸. A cette occasion, la Société Historique de la ville d'Etampes et de la Région émet le vœu de "rendre au

collège d'Etampes le nom illustre de Geoffroy Saint-Hilaire dont il était honoré depuis de longues années et de donner en même temps le nom de Jean Guettard au nouveau Lycée"¹⁷⁹. Cette proposition n'est pas retenue. Le Collège d'enseignement secondaire mixte ouvre en 1966¹⁸⁰. Il n'y a que des élèves de 6^{ème} la première année, puis des classes de 6^{ème} et 5^{ème} l'année suivante et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les classes soient représentées.

Par une lettre du principal signé Pottier, nous savons que le C.E.S. est "baptisé" le 26 octobre 1966. Ce baptême semble en fait une inauguration (sans qu'un nom soit donné) car une lettre du maire, G. Barrière, en février 1968, propose à M. Pottier d'appeler le C.E.S. Jean Etienne Guettard. Par décision du conseil municipal du 8 février 1968, il porte le nom de JE Guettard¹⁸¹.

INVENTAIRE DES DIRECTEURS ET/OU PRINCIPAUX DU COLLEGE du XVI^e au XIX^e siècle

Quelques responsables du collège¹⁸² : seules les dates de certitudes sont données ici, les lacunes subsistantes sont occupées soit par le prédécesseur, le successeur, ou un autre dont nous n'avons pas trace;

- 1357 (67?) : Jean Thomas (voir texte note n° 112)
- 1564 : Claude Grongnet
- 1576-... : Nicolas Charrier (prêtre)
- 1598-1599 : Michel Moynet
- 1601 : Loys Guisselin
- 1610 : Nicolas Thuault (prêtre)
- 1610-1625 : Jehan Allebert (laïc "licencié en droit"), il y a alors 120 écoliers (il est écrit Jean Albert au XVIII^e, Arch. Anc. Etampes, n°194)
- 1626-1628 : Claude Vuafflard ("bachelier en théologie"), en 1627, seuls 12 élèves restent !, résultat d'une mauvaise direction.

C'est suite à ce mauvais régent que les Barnabites sont appelés.

- 1629-1644 : les supérieurs sont nommés à l'année
- 1644-1647 : dom Candide Postcolonne
- 1647-1650 : dom Guillaume Guyot
- 1650-1653 : dom Séverin Marchand
- 1653-1656 : P. Louis Trémouille
- 1656-1659 : P. Fortuné Berthonet
- 1659-1662 : P. Augustin Bourdin
- 1662-1668 : dom Basile Fleureau¹⁸³ (c'est le premier à effectuer deux mandats)
- 1668-1671 : dom Thomas Duchesne
- 1671-1674 : dom Lucien Faget
- 1674-1677 : P. Redemptus Moreau
- 1677-1680 : P. Rémy de Montmeslier. C'est celui qui publia, en 1683, le livre de dom Basile Fleureau, avec l'aide pécuniaire de la soeur de celui-ci.
- 1680-1686 : dom Pierre Ménard
- 1686-1689 : dom Denis Bailly
- 1689-1695 : P. Gabriel Blandant

174- On notera qu'en 1928, malgré cet accord, le collège continue de s'appeler "collège municipal de garçons". Les filles s'inscrivent en général dans d'autres établissements de la région.

175- BME 1 D 46.

176- BME 1 D 49.

177- L'orphelinat de la Sainte-Enfance était situé à l'angle de la rue Louis Moreau et de la rue Edouard Béliard. Sur son emplacement est élevé l'immeuble de France Télécom.

178- Rapport d'assemblée générale du 13 février 1966, Bull. Amis d'Etampes, Etampes, 19ème année, 1965, n°12, p.15.

179- idem, p.34.

180- Mme Filippi, comm. person. 1991

181- idem.

182- Ce tableau chronologique est réalisé à partir d'informations diverses parmi lesquelles:

* archives de la Congrégation des Barnabites à Rome (voir Bigault de Fouchères),

* les registres paroissiaux d'Etampes (in Ch. Forteau, 1910),

* archives municipales.

183- Dom Fleureau : né à Etampes en 1612 et mort dans cette même ville en 1674 est l'auteur du célèbre "Antiquités de la ville et du duché d'Etampes". Il est enterré dans la chapelle Saint-Antoine (celle du collège) (Ch. Forteau, 1901 et P. Pinson).

1695-1701	: P. Charles-Auguste Capitain
1701-1707	: P. Jean-Dominique Gavinet. Originaire de Montargis, ce personnage est le champion des cumuls puisqu'il fut procureur du collège de 1686 à 1723 (date de sa mort), il fut en outre élu économe 4 fois et 4 fois principal !
1707-1713	: P. Guillaume Coutault
1713-1716	: P. Athanase Flament
1716-1722	: P. Jean Dominique Gavinet
1722-1734	: P. Guillaume Coutault
1734-1740	: P. Marcel de Castillon
1740-1743	: P. Guillaume Coutault ¹⁸⁴
1743-1746	: P. Jean-Chrysostôme Contérat
1746-1752	: P. Marcel de Castillon
1752-1758	: dom Vincent Laborde
1764	: dom Vincent Laborde (il meurt la même année, un successeur ne lui sera donné qu'en 1969, suite aux plaintes des habitants, (dom Bernard Guyot est cité supérieur de la congrégation des Barnabites en 1767 et 1768 mais non principal du collège).
1769-1776	: dom Bernard Guyot
1776-1779	: pas de principal (dom Bernard Guyot est cependant encore cité Principal lors d'un décès en 1778)
1779-1785	: dom François de Sales Peschard (supérieur des Barnabites mais non principal du collège)
1779-1792	: M. Bonnet
1785	: dom Athanase Delage (dernier supérieur Barnabite)
1792-1807	: (l'enseignement est suspendu)
1808-1817	: M. Dubos (ancien sous-directeur Lycée impérial à Paris)
1817-	: M. Morel
1829	: M. Humbert
-1844	: M. Michel
1844-1854	: M. Rimbault André
1860	: M. Ducourneau
-1871	: M. Maraudel
1871-1890	: M. Ruelle
1890-1901	: M. Brelet
1901-	: M. Delpeuch
...1908...	: M. Gronnier
...1916...	: M. Leblanc
1920-1929	: M. Euget
1929-	: M. Butel
1954	: M. Beaurenault
1966-	: M. Pottier
1970-1976	: M. Corneloup
1976-1980	: M. Lemeur
1980-1986	: Mlle Lequin
1986-aujourd'hui	: Mme Guérin

UN TEMOIN DES PERIODES LES PLUS RECULEES

La cave du collège

La façade du collège actuel est fortement marquée par le style du XIX^e siècle, et pourtant des restes sont plus anciens. Nous avons choisi de présenter ici ce qui nous paraît le plus marquant : une cave.

Cette cave est située sous l'aile occidentale du collège. On y accède par l'extérieur. Elle est utilisée au XIX^e siècle comme cave à vin.

Elle fait partie de l'une des cinq caves connues d'Etampes ayant des voûtes, en plein-cintre ou en ogive, soutenues par un pilier central ¹⁸⁵ (fig.37).

On y accède par un escalier situé au Nord. Le premier élément visible est le pilier central, massif, à fût circulaire très court (fig.38-40), sur lequel viennent s'appuyer quatre arcs en plein-cintre de style roman. Cet ensemble, précocement, est attribué au XII^e siècle par L. Marquis et par M. Legrand ¹⁸⁶.

Il est manifeste que ce que nous voyons aujourd'hui n'est qu'un fragment de ce que fut cette cave. En effet, les murs occidentaux (à droite en entrant) et méridionaux (en face) sont sécants par rapport aux arcs. L'un de ceux-ci est d'ailleurs cassé et mériterait réparation pour assurer sa bonne conservation. Cette cave a été décrite en 1884 par L. Marquis. Voyons ce qu'il en dit afin de mieux comprendre les modifications.

"Elle forme un rectangle de 8,60 m de longueur sur 6,40 m de largeur. Une colonne centrale, de 0,50 m de diamètre et autant de hauteur la divise en quatre travées égales de 4,30m sur 3,20 m. Les voûtes en plein-cintre de 2,70 m de hauteur, au-dessus du sol de la cave, reposent sur la colonne centrale et sur huit demi-piliers engagés, ayant 1,20 m de hauteur, 0,70 m de largeur et d'une saillie variable. Les quatre clés de voûte forment un croisillon dont les bras ont 0,25 m de largeur et 0,30 m de longueur. Le chapiteau de la colonne, d'une hauteur de 0,33 m porte alternativement sur son pourtour, des demi-boules, des feuilles d'acanthé, et des grappes de raisin; quant aux demi-piliers, ils sont complètement dépourvus de moulures et d'ornements.

En face de l'escalier d'entrée est un caveau voûté en plein-cintre formant un couloir de 2 m de largeur et 7 m de longueur, qui paraît avoir été autrefois beaucoup plus long et dans lequel aboutissent, à droite et à gauche, d'autres caveaux distants de 1,50 m les uns des autres.

Ajoutons qu'il y a deux soupiraux sur l'un des grands côtés de cette cave dont le sol est à 6 m environ au-dessous de celui de la cour¹⁸⁷.

De cette description, à laquelle est joint un plan, il apparaît que:

- 1- la cave a été amputée de 0,40m sur sa longueur et de 1m sur sa largeur,
- 2- l'escalier actuel est opposé par rapport à l'escalier originel,
- 3- le soupirail nord-est est bouché par une large maçonnerie (est-ce un conduit, un pilier ?),
- 4- un pilier (ou un conduit ?) carré, disgracieux, s'élève dans la partie septentrionale de la pièce,
- 5- le sol est en terre battue aujourd'hui, alors qu'il semble dallé sur le plan de 1884,
- 6- la prolongation septentrionale de la cave, le "caveau" dont parle l'article du XIX^e siècle, est maintenant invisible. Cette prolongation est représentée sur les plans réalisés au moment de la Révolution ¹⁸⁸ (fig.18).

Une observation détaillée de la cave nous conduit en outre à émettre une autre hypothèse. En effet, la base du mur obstruant l'ancien escalier montre une fente à sa partie orientale. Une baguette peut s'y enfoncer facilement d'au moins 1m. Tout se passe comme si ce vide correspondait à une descente d'escalier. On est ainsi amené à supposer qu'un escalier descendait vers un autre niveau de la cave. Il était peut-être déjà bouché au moment de la Révolution puisqu'il ne figure pas sur les plans d'alors ¹⁸⁸.

184- On sait que la plainte des habitants contre le collège date de 1732, période pendant laquelle dom Coutault était principal du collège (1722-34). Lors de son deuxième mandat (1740-1743) des plaintes circulent encore, contre les pratiques de ce confesseur. Celui-ci, accusé en outre de jansénisme, se verra interdit de recevoir en confession plusieurs dames de la haute société d'Etampes dont il était le confesseur préféré.

185- L. Marquis, 1884, p.231.

186- L. Marquis, 1884, p.231 et M. Legrand, 1902, p.116.

187- BME 4 M 1.

188- BME 4 M 1.

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme (1804). Oeuvres de CONDORCET M.J.A.C. de, "Eloge de Guettard", Brunswick, vol.3, pp.317-347.

ARCHIAC A. d' (1864).- Introduction à l'étude de la paléontologie stratigraphique, Savy edit., Paris, t.1, in.8, 500p.

BEER Gavin R. DE (1962).- The volcanoes of Auvergne. *Annals of Sciences*, (1963) vol. 18, n°1, pp.49-61.

BIGOT Alexandre (1903).- Guettard, le Kaolin d'Alençon et la fabrication de la porcelaine. *Bull. Soc. Linnéenne de Normandie*, ser.5, vol.6, pp.3-28.

BIREMBAUT A. (1980).- Lavoisier Antoine Laurent. *In Encyclop. Univ.*, Paris, vol.9, pp.847-851.

ÉRUNET M. (1980).- Porcelaine de Sèvres. Considérations historiques et techniques. *Encyclop. Universalis*, Paris, t.13, pp.354-156.

DECHAVAGNAC & DE GROLLIER (1906).- Brancas-Lauraguais *In. Les manufactures françaises de porcelaine*, Paris, pp.399-405.

ELLENBERGER François (1976).- Précisions nouvelles sur la découverte du volcanisme en France: Guettard, ses prédécesseurs, ses émules clermontois. *COFRHIGEO*, n°11, 1ère série, Paris, p.1-32.

ELLENBERGER François (1981).- Les premières cartes géologiques en France: projets et réalisations *COFRHIGEO*, n°45, Paris, 40p.

ELLENBERGER François (1986).- Brève évocation de Jean-Etienne Guettard à l'occasion du bicentenaire de sa mort, *COFRHIGEO*, t.IV, n°11, Paris, pp.85-90.

ELLENBERGER François (1989).- La première coupe historique du stratotype d'Etampes, dressée par Lavoisier en 1767, *COFRHIGEO*, 3è ser., t.III, n°2, Paris, 20p.

FENTON Carroll Lane & FENTON Mildred Adams (1945).- *The story of the great Geologists*. Doubleday, Doran and Co., New York, 290p.

FORTEAU Ch. (1910).- Le collège Geoffroy Saint-Hilaire. *Imprim. Lecesne-Allier, Etampes*, 147p.

FLEUREAU B. dom (1683).- *Les antiquitez de la ville et du duché d'Etampes*. Ed. Laffitte reprints, Marseille, 618p.- Réimpr. 1977.

GACHET Henri (1964).- *Botanique et papeterie*. J.E Guettard, 1715-1786. *Papier Geschichte*, Mainz, t.14, n°3/4, pp.23-28

GAUDANT Jean (1989).- Le Bassin Parisien, Berceau de la géologie. *In. Les Roches au service de l'homme, Géologie et préhistoire du Bassin Parisien*, AGBP, Paris, pp.15-41.

KETTNER Radim (1965).- Jean-Etienne Guettard a Nicolas Desmarest a otázka vzniku cedice. *Cas. Miner. Geol., Bratislava*, vol.10, n°1, pp.121-124.

LAMONTAGNE Roland (1965).- La participation canadienne à l'oeuvre minéralogique de Guettard. *Rev. Hist. Sc., P.U.F.*, t.XVIII, n°4, pp.385-388.

LEGRAND M. (1902).- *Etampes pittoresque, guide du promeneur dans la ville et dans l'arrondissement*. Éd. Humbert-Droz, Etampes, 2e edit. 460p.

MARQUIS Léon (1881).- *Les rues d'Etampes et ses monuments*. Laffitte reprints, Marseille, 434p.- Réimpr. 1986.

MARQUIS Léon (1884).- *Les caves d'Etampes*. *Annales de la Soc. Hist. et Archéol. du Gâtinais*, Fontainebleau, t.2, pp.229-245.

MICHEL Robert (1945). - A propos de la découverte des volcans éteints de l'Auvergne et du Vivarais; notes sur deux géologues du XVIII^e siècle : Guettard (1715-1786) et Janjas de Saint-Fond (1741-1819). - *Revue des Sciences Nat. d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, vol. 11, fasc. 1-2, pp. 37-53.

MONTROND Maxime de (1837).- *Essais historiques sur la ville d'Etampes*, Fortin Libr. Etampes, t.11, 240p.

PASTOUREAU Michel (1988).- *La France des Capétiens, 987-1328*. Edit. Larousse, Paris, 172p.

RAPPAPORT Rhoda (1969).- *The Geological Atlas of Guettard, Lavoisier and Monnet: Conflicting Views of the Nature of Geology*. *In. Schneecer C.J. edit.: Toward a history of geology*. Cambridge, Massas. MIT Press, 469p., pp.272-287.

RUDEL Aimé (1962).- *Les volcans d'Auvergne*. *Volcans edit.*, Clermont-Ferrand.

SAINT-PERIER Raymonde de (1966).- Jean Guettard, *Bull. Amis d'Etampes, Etampes*, 19^e année, 1965, n°12, pp.9-13.

SAISSET M. (1886).- *Discours des prix du collège d'Etampes le 2 août 1886 par le professeur de rhétorique*. Imp. Lecesne-Allier, Etampes, 15p.

SARJEANT William A.S. (1980).- *Geologists and history of geology*, 7 vol., Krieger publ. Co., Melbourne. Guettard: vol.2: "the individual geologists", pp.1157-1158.

SCHUTZ Charles H. (1962).- Guettard Jean-Etienne. *In. La Rocque A. édit. : Biographies of geologists. Materials for study of the history of geology, a seminar in the history of geology, 1953-1958, 1st supplm. Columbus, Ohio State Univ.*, 66p., p.39.

SOLAND, Aimé de (1873).- *Etude sur Guettard*. *Annales Soc. Linnéenne du Maine et Loire*, vol.13-15 (1871-1873), pp.32-88

SOURCES

Outre les articles cités, publiés, nous avons utilisé des documents inédits dont la localisation est donnée sous la forme suivante :

BME : Archives anciennes de la Bibliothèque Municipale d'Etampes

ADY : Archives départementales des Yvelines, Versailles.

MNIIN : Archives de la bibliothèque centrale du Museum National d'Histoire Naturelle, Paris.

Remerciements et crédit photos

Lors du présent travail, nous avons bénéficié de l'aide de diverses personnes. Nous fournissons ici leur nom en hommage, qu'elles soient assurées de notre gratitude.

P.et M. Béal, G. Chappart, D. Descroix, B. Duclos, R. Vallet, J.- M. Rousseau, J. Rameau; J. Gaudant (Univ. Paris VII), M. Troy (C.N.R.S.), Mme Ozanne, (Soc. géol. Fr.), J.-P. Duclos, P. Duclos, J. Geysant, M. Duclous, J.-P. Locquet..

N. Authélin, L. Corneloup, F. Cuchin, J.& J. Duval, Ch. Filippi, N. Glever, A. Gonzalez, Ch. Mahut, Y. Mouillon, D. Mordant, M. Palot.

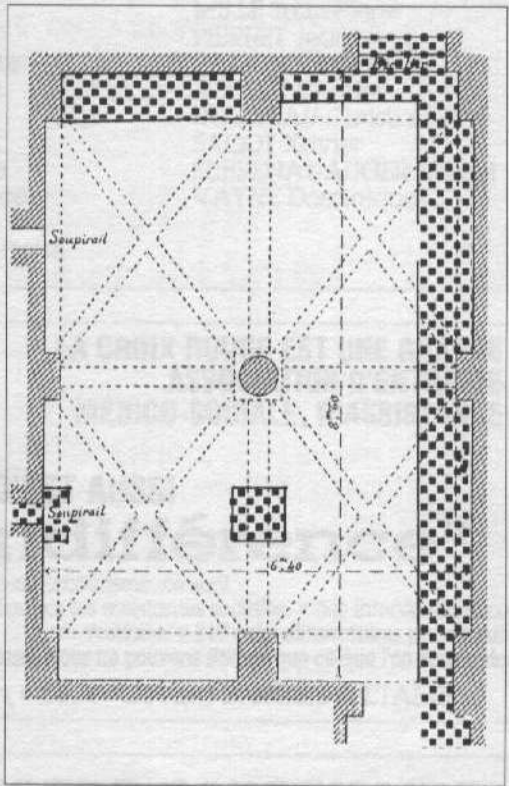
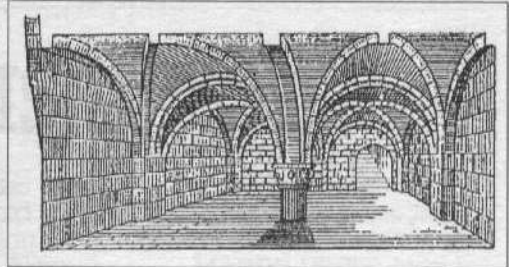
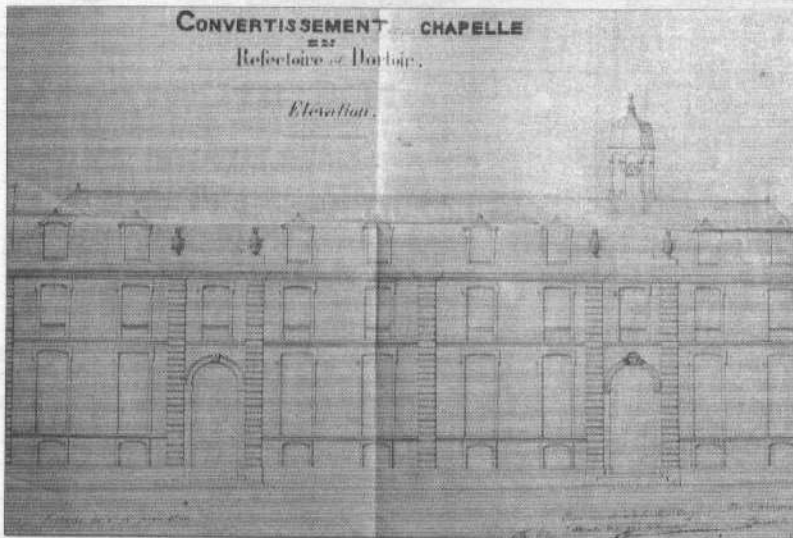
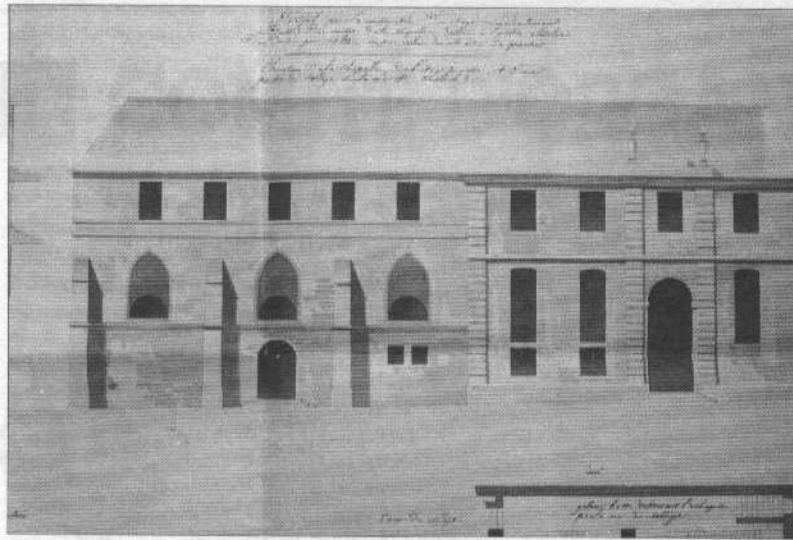


Fig.22 : Deux projets de modifications de la chapelle du collège.
 • En haut : "projet pour la construction d'un étage immédiatement au-dessus des voûtes de la chapelle destiné à l'utilité absolue d'un dortoir (fragment). Ce projet de Pierre Magne, daté du 5 juillet 1827, ne sera pas retenu. Ce plan en couleur est intéressant car il nous permet de connaître l'allure qu'avait la chapelle. On remarque en outre que l'entrée ressemble beaucoup à celle que nous connaissons.
 • En bas : projet de "Convertissement de la chapelle", par Letavernier daté du 31 janvier 1866 (fragment). Il sera adopté en 1867 et conduira à la façade que nous connaissons actuellement.

Fig.37 : Une cave romane du collège (modifiée, d'après L. Marquis, 1884). La vue supérieure présente une perspective et les tracés des voûtes ainsi que du soubirail. La partie inférieure de la figure est le plan de la même cave. Le pointillé large correspond à ce qui est aujourd'hui muré : l'ancien escalier d'accès (en haut du plan), l'un des soubirails (à gauche), et deux des quatre murs. La zone blanche (en bas) correspondait au XIX^e siècle à des "caveaux"; ils n'existent plus aujourd'hui, en lieu et place de leur ancien accès est maintenant l'escalier.

Fig.38 : Une vue actuelle de la cave, vers l'escalier d'accès. A gauche se voit le mur élevé après 1889 (date du plan de la fig.42).

Fig.39 : Une vue actuelle du pilier central de la cave du collège. On remarque, au fond, le mur bouchant l'ancien escalier (voir plan de la fig.42). Un détail du chapiteau central est donné sur la figure suivante.

Fig.40 : Le chapiteau du pilier central circulaire de la cave du collège. Ce chapiteau est orné alternativement d'une feuille de chêne (visible sur la photo), d'une demi-sphère, d'une feuille de vigne, d'une demi-sphère. Cette succession se retrouve deux fois.

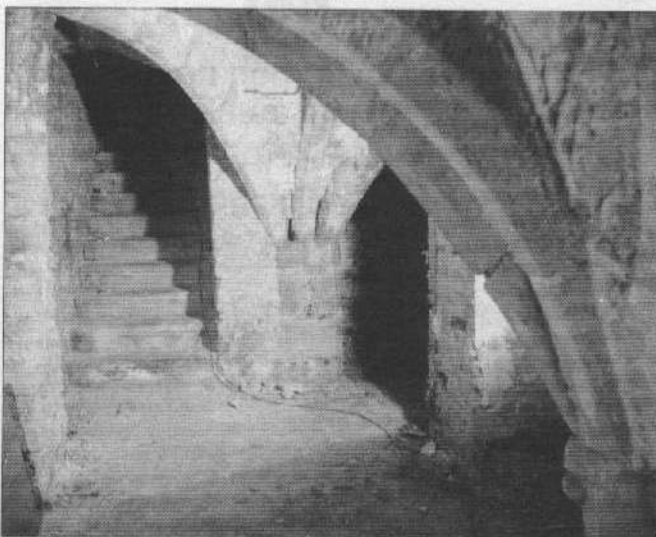


Fig.38

Fig.40

Fig.39